REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER

PROGRAMME DE LA REFONDATION DE LA REPUBLIQUE (PRR) 2025-2029

Novembre 2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES i
LISTE DES TABLEAUX iii
SIGLES ET ABREVIATIONS iv
PREFACE 1
INTRODUCTION 2
I. CONTEXTE 4
1.1. Contexte international 4
1.2. Contexte continental 4
1.3. Contexte régional et sous régional 5
1.4. Contexte national 5
II. SYNTHESE DE L'ANALYSE 6
2.1. Atouts majeurs 6
2.2. Défis majeurs 6
III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PROGRAMME 9
3.1. Vision 9
3.2. Valeurs fondamentales 10
3.3. Objectifs du programme 11
3.4. Résultats attendus 11
3.5. Axes stratégiques du programme 13
IV. PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES 23
4.1. Coût du Programme 23
4.2. Financement du Programme 25
4.3. Instruments d'opérationnalisation du PAP 25
V. CADRE DE MESURE DES RESULTATS 28
5.1. Méthodologie 28
5.2. Synthèse des principaux résultats attendus 28
VI. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI-EVALUATION ET DE COORDINATION 28
6.1. Dispositif de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation 28
6.2. Instruments de mise en œuvre 29
6.3. Instruments de suivi-évaluation 29
6.4. Principes de mise en œuvre et du suivi et évaluation 29

VII. ANALYSE ET MITIGATION DES RISQUES ET CONDITIONS DE REUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE 30

7.1. Risques à sources exogènes 30

7.2. Risques à sources endogènes 30

7.3. Mesures de mitigation des risques 30

7.4. Impact financier de la survenance de certains risques 31

7.5. Conditions de réussite de la mise en œuvre 32

CONCLUSION 32

ANNEXES i

Annexe 1 : PAP détaillé par axe, par volet et par action majeure i

Annexe 2 : Programme d'Investissements Publics (PIP) x

Annexe 3 : Cadre de mesure des résultats xlvii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Chaîne des résultats 12

Tableau 2 : Répartition annuelle du coût total par axe en milliards de F CFA 23

Tableau 3 : Répartition annuelle du coût total par axe et par volet 24

Tableau 4 : Plan de financement 25

Tableau 5 : Synthèse du PIP 2025-2027 26

Tableau 6 : Quelques programmes et projets phares 26

Tableau 7 : Risques et mesures de mitigation 30

SIGLES ET ABREVIATIONS

AES	Alliance des Etats du Sahel
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
CEDEAO	Communauté des Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNSP	Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie
COLDEFF	Commission de Lutte contre la Délinquance Économique, Financière et Fiscale
DGPPD	Direction Générale de la Planification et de la Programmation du Développement
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FSI	Force de Sécurité Intérieure
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GNN	Garde Nationale du Niger
IDE	Investissement Direct Etranger
IGAT	Inspection Générale de l'Administration Territoriale
INS	Institut National de la Statistique
ITIE	Initiative sur la Transparence des Industries Extractives
LOSEN	Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
ODD	Objectifs de Développement Durable
PAP	Projet annuel de Performance
PDC	Plan de Développement Communal
PDR	Plan de Développement Régional
PDS	Plan de Développement Sectoriel
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissements Publics
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNE	Politique Nationale d'Evaluation
PPP	Partenariat Public Privé
PRR	Programme de la Refondation de la République
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TAP	Taux d'Achèvement Primaire
TBA	Taux Brut d'Admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TICE	Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Education
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ZLECAF	Zone de Libre Echange Continentale Africaine

PREFACE



Mon ambition est de « ***bâtir un Niger nouveau où les nigériennes et les nigériens, unis et solidaires, décident souverainement pour notre patrie et dans l'intérêt supérieur de notre peuple*** ». Pour y parvenir le Gouvernement a adopté, le 11 octobre 2025, le « Programme de la Refondation de la République pour la période 2025-2029. Ce Programme constitue un instrument fédérateur, porteur d'espoir et de renouveau, pour un Niger résolument tourné vers la paix, la justice, la prospérité et la souveraineté retrouvée.

Il tire les leçons du passé en faisant un diagnostic réaliste et sans complaisance des résultats des politiques socio-économiques mises en œuvre ces dernières années. Il reprend également les grandes orientations annoncées dans ma vision pour un Niger véritablement indépendant et prospère ainsi que les recommandations des Assises nationales tenues en février 2025.

Ce programme vise notamment à réduire de manière significative les inégalités au sein des populations et à renforcer la cohésion sociale et l'unité nationale afin de bâtir à l'horizon 2029 les socles d'un développement endogène et réaffirmer la souveraineté retrouvée du Niger.

Respectueux des valeurs socio-culturelles, le Programme de la Refondation de la République fera du Niger un havre de paix et de bonne gouvernance, avec une démocratie responsable, où toutes les parties prenantes (citoyen, administration, secteur privé, partenaires) pourront apporter leurs contributions pour accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses programmes de développement, dans une économie dynamique et ouverte sur le reste du monde.

A travers ce Programme, nous replaçons la planification stratégique opérationnelle au cœur de l'action Gouvernementale. En conséquence, le Programme de la Refondation de la République 2025-2029 devient le document de référence pour tous les acteurs tant aux niveaux national, régional, qu'international.

J'exhorte donc les populations, le Gouvernement, les Institutions de la République, les Entreprises, la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers à s'impliquer pleinement dans la mise en œuvre de ce Programme.

ZANCEN KASA NE

LAABU SANNI NO

Le Général d'Armée
ABDOURAHAMANE TIANI
Président de la République, Chef de l'État

INTRODUCTION

Le 26 juillet 2023 a marqué un tournant décisif dans l'histoire contemporaine du Niger, ouvrant la voie à une ère de renouveau politique et institutionnel, économique, social et culturel. Sous l'impulsion de Son Excellence le Général d'Armée Abdourahamane TIANI, Président de la République et Chef de l'État, une vision ambitieuse a été tracée avec comme crédo de : « ***bâtir un Niger nouveau où les nigériennes et les nigériens, unis et solidaires, décident souverainement pour notre patrie et dans l'intérêt supérieur de notre peuple*** ». Cette vision fédératrice et résolument tournée vers la construction d'un avenir commun, fondée sur l'intérêt supérieur de la Nation et la dignité de tous, s'appuie sur des valeurs fondamentales d'unité nationale, de solidarité entre tous les citoyens, de préservation de la souveraineté et de l'engagement de chacun dans la vie collective.

Au cœur de cette vision se trouvent des valeurs fondamentales qui définissent les caractéristiques essentielles de ce Niger nouveau : l'unité nationale renforçant la cohésion sociale et le vivre-ensemble au-delà des différences ethniques, régionales ou religieuses ; la solidarité encourageant l'entraide, la responsabilité collective et la réduction des inégalités ; la souveraineté affirmant l'indépendance politique, économique et culturelle du pays et garantissant la maîtrise des choix stratégiques nationaux ; et la participation citoyenne, qui place chaque individu au centre du projet national, favorisant l'engagement patriotique et l'inclusion de tous, notamment des jeunes et des femmes.

Pour opérationnaliser cette vision et tenant compte des résultats des Assises Nationales tenues en février 2025 et de la revue des projets et programmes réalisée en 2024, le Programme de la Refondation de la République (PRR) 2025-2029 a été élaboré. Ce Programme a pris en compte les résultats ainsi que les orientations retenues dans le rapport des assises nationales tenues en février 2025.

Ce Programme, qui incarne la volonté de rupture et de transformation profonde, est bâti sur les quatre (4) axes stratégiques de la Vision du Président de la République autour desquels s'articulent les actions à mener de la Refondation de le République. Il s'agit :

- de la sécurité du territoire et de ses frontières et de la cohésion sociale à travers le renforcement des équipements, des moyens d'intervention et de la formation des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la consolidation de la paix ;

- de l'amélioration de la gouvernance et de la mise en place d'une administration publique performante à travers une gestion vertueuse des finances publiques, la lutte contre la corruption, le changement de comportements et de mentalités des dirigeants et des usagers des services publics, la responsabilisation, la transparence et la redevabilité dans la gestion des affaires publiques ;

- du développement des bases de production à travers le développement des infrastructures économiques, l'amélioration de l'accès des producteurs aux facteurs de production (eau, énergie, intrants de qualité, la mise à disposition aux producteurs des matériels et intrants agricoles) ainsi que le développement des industries, des chaînes de valeur et du système de commercialisation ;

- de l'accélération des réformes sociales à travers le développement du potentiel humain, notamment l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation, le développement de la recherche-développement, l'amélioration de l'offre de soins et services de santé et d'hygiène de qualité, de l'accès à l'eau potable, l'amélioration de l'accès à l'habitat, l'amélioration de l'accès à l'assainissement ainsi que la maitrise de l'urbanisation, la réduction des inégalités de genre et l'élargissement de la protection sociale.

Ainsi, la mise en œuvre des actions retenues dans les quatre (4) axes permettra de créer les bases d'un développement endogène en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. A cet effet, le Programme de la Refondation de la République constitue un instrument fédérateur, porteur d'espoir et de renouveau, pour un Niger résolument tourné vers la paix, la justice, la prospérité et la souveraineté retrouvée.

L'élaboration du présent programme déroge à la démarche traditionnellement utilisée pour les plans de développement. Il est plutôt une définition des changements attendus en lien avec les ambitions de rupture dans la gouvernance et de refondation de la République sur des bases solides et harmonisées.

De même, afin d'assurer la cohérence avec les documents budgétaires, les actions majeures du présent programme vont être traduites dans les Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) qui sont des outils dynamiques actualisés suivant l'évolution des opportunités et menaces de l'environnement pour les différents secteurs. La déclinaison annuelle de ces DPPD, c'est-à-dire les Projets Annuels de Performance (PAP), sont les bases de l'élaboration de la loi de Finances de l'Etat.

Après une brève présentation des éléments du contexte de formulation du Programme de la Refondation de la République, ce document est articulé en six (6) parties :

- la première partie fait **la synthèse de l'analyse diagnostique** et présente les atouts et les défis majeurs des différents secteurs socioéconomiques ;
- la deuxième partie porte sur **les orientations stratégiques** à travers la définition de la vision du Niger et des orientations (objectifs, chaîne des résultats et axes stratégiques). Il décline également les axes stratégiques en actions majeures et présente la programmation et la budgétisation sur la période 2025-2029 ;
- la troisième partie présente **le Plan d'Actions Prioritaires (PAP)** et a pour objectif d'opérationnaliser les quatre (4) axes visant à poser les fondements d'un développement endogène durable ;
- la quatrième partie concerne **le Cadre de Mesure des Résultats (CMR)**, un outil utilisé pour évaluer l'efficacité et l'impact du programme ;
- la cinquième partie présente **le mécanisme de coordination, de mise en œuvre et de suivi et évaluation du Programme** ;
- la sixième partie met l'accent sur **l'analyse et mitigation des risques et les conditions de réussite de la mise en œuvre.**

I. CONTEXTE

La formulation du Programme de la Refondation de la République intervient, aux plans international, continental, régional, sous régional et national dans un contexte marqué par l'amorce d'une situation de multilatéralisme accentuant les clivages entre les blocs ayant pour conséquences çà et là une certaine instabilité. Il convient aussi de noter la dégradation continue de l'environnement accentuée par les effets négatifs des changements climatiques, les mouvements migratoires, les questions sécuritaires et les pressions démographiques.

1.1. Contexte international

Le contexte international est marqué par la poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de Développement Durable, adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 25 septembre 2015, portant sur 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

Il faut également noter les effets négatifs des changements climatiques, particulièrement sur le potentiel productif et le cadre de vie des populations, avec l'aggravation du phénomène de désertification, la perte de la diversité biologique et les inondations, entre autres.

Au plan économique, les effets de la pandémie de la Covid-19 et la crise russo-ukrainienne continuent de perturber l'économie mondiale au cours des dernières années.

Au plan politique, la gouvernance mondiale connait de profonds bouleversements avec :

- l'exigence de plus en plus accrue des citoyens des pays émergents et en développement pour des rapports plus équitables et diversifiés ;
- l'élargissement des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) à l'Argentine, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie saoudite, l'Iran et les Émirats Arabes Unis ;
- l'intégration de l'Union africaine comme membre du G20 pour mieux faire entendre la voix de l'Afrique sur la scène économique mondiale.

1.2. Contexte continental

Le contexte continental est marqué par la poursuite de la mise en œuvre des initiatives et engagements pris par les Etats, notamment l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Dans ce cadre, la phase opérationnelle de l'accord de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) a été lancée le 08 juillet 2019 à Niamey.

1.3. Contexte régional et sous régional

Il est caractérisé par la présence des groupes armés terroristes au Sahel qui ont conduit à l'instabilité dans la sous-région. En réponse à cette situation, des crises politiques ont entrainé des changements de régimes par des prises de pouvoir d'Etat par les Forces de défense et de sécurité (FDS).

Le 28 novembre 2023, le Burkina Faso et le Niger ont annoncé leur retrait du G5 Sahel, rejoignant ainsi le Mali qui s'est retiré le 15 mai 2022 de ladite Organisation.

A la suite des sanctions imposées par la CEDEAO et l'UEMOA, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont créé l'Alliance des Etats du Sahel (AES) le 16 septembre 2023 et se sont retirés de la CEDEAO le 28 janvier 2024. Le 06 juillet 2024, la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel a été créée lors du premier Sommet des Chefs d'Etat de l'AES.

1.4. Contexte national

Le contexte national est marqué par l'avènement au pouvoir, le 26 juillet 2023, du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP). De nouvelles orientations, qui mettent l'accent sur l'affirmation de la souveraineté et la nécessité de la prise en charge endogène du développement socioéconomique du pays, sont définies. Une nouvelle vision des relations entre le Niger et ses partenaires est aussi en cours de redéfinition tenant compte des intérêts mutuels de toutes les parties. D'ores et déjà certains accords de coopération ont été dénoncés. Par ailleurs, il faut souligner l'émergence d'acteurs nouveaux utilisant les canaux actuels de communication notamment les réseaux sociaux et ayant une certaine influence sur les masses populaires avec comme conséquence une prise de conscience et un engagement ferme pour la souveraineté du pays.

Il faut noter en outre que l'évolution démographique reste une variable à prendre en compte car elle a une incidence sur le financement de la demande sociale de la jeunesse en termes d'infrastructures éducatives et sanitaires et de création d'emplois. Toutefois, cette jeunesse est une opportunité si elle est bien formée, en bonne santé et bien utilisée. En outre, la base productive reste encore fragilisée par les chocs récurrents induits par les changements climatiques (sécheresses, inondations, invasions des ennemis des cultures, dégradation continue de l'environnement naturel) et qui engendrent de fréquentes crises alimentaires et une malnutrition chronique et aiguë, notamment chez les enfants de moins de 5 ans.

II. SYNTHESE DE L'ANALYSE

Cette partie dresse une synthèse de l'analyse diagnostique centrée sur les principaux atouts et défis, en s'appuyant sur une lecture croisée des contextes international, continental, régional, sous-régional et national. Il s'agit d'identifier les facteurs structurels et conjoncturels qui influencent le développement du pays, qu'il s'agisse des défis sécuritaires, économiques, sociaux, environnementaux ou institutionnels.

2.1. Atouts majeurs

En matière de gouvernance, paix et sécurité, les atouts sont : (i) une volonté politique de prendre les mesures qui s'imposent ; (ii) des élites conscientes des défis auxquels est confronté le pays ; (iii) une grande capacité de résilience aux chocs et d'adaptation aux changements et (iv) la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES).

Dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, les atouts se résument à la disponibilité des sites touristiques et des matières premières (cuirs et peaux).

Dans le domaine du pétrole, le Pays dispose d'importantes réserves.

Quant aux mines et carrières, les atouts sont les suivants : (i) existence d'importantes réserves d'uranium ; (ii) d'importants gisements d'or dans le Liptako et le Tafassasset et d'importants indices dans le Djado, le sud Aïr et le sud Maradi et (iii) plusieurs autres substances minérales et terres rares : la cassitérite, le sel, le phosphate, le gypse, le cuivre, le lithium, les pierres semi-précieuses et les matériaux de construction (granite, graviers, sables, argiles, latérites, marbre, calcaire, etc.).

En matière d'énergies, les atouts se présentent comme suit : (i) l'existence d'importantes potentialités de sources d'énergies renouvelables (solaires, éoliennes et hydroélectriques) et (ii) une réserve importante de charbon (susceptibles d'être exploitées pour la production d'électricité).

Les atouts, dans l'agriculture et l'élevage sont : (i) l'existence des terres cultivables (19 millions ha de terres propices à l'agriculture) ; (ii) un cheptel important (25 235 372 UBT en 2020) et (iii) d'importantes réserves en eau (32 milliards m^3 d'eau de surface, 2,5 milliards m^3 d'eau souterraine renouvelable et 2000 milliards m^3 non renouvelable).

Les atouts liés à la participation citoyenne sont : (i) une population résiliente et (ii) des jeunes et des femmes engagées.

2.2. Défis majeurs

2.2.1. Au plan sécuritaire et de la consolidation de la paix

Le Niger est confronté à des menaces sécuritaires persistantes. En effet, le pays fait face à une prolifération de groupes armés non étatiques et l'extrémisme violent qui

alimentent des attaques contre les forces de défense et de sécurité, les populations civiles et les infrastructures stratégiques. Ces menaces sécuritaires constituent des facteurs de fragilisation des institutions étatiques, ce qui handicape les efforts de développement économique et social. À ces menaces directes s'ajoutent diverses formes de criminalités transfrontalières, entretenues notamment par le trafic d'armes, de drogue et de stupéfiants, la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent et l'exploitation illégale des ressources naturelles.

Au-delà des enjeux sécuritaires, le pays fait face à des défis majeurs affectant la cohésion sociale. Ces défis se manifestent à travers diverses formes d'intolérance, des inégalités et injustices sociales persistantes, le chômage chez les jeunes, ainsi que des tensions et conflits aussi bien entre qu'au sein des groupes sociaux. Il est important de souligner que, dans le contexte nigérien, les conflits inter et intra-communautaires trouvent essentiellement leur origine dans la compétition pour l'accès aux ressources, accentuant ainsi les tensions et fragilisant davantage le tissu social.

Sur la base de cette analyse, le principal défi ***est l'éradication de toutes les menaces des groupes armés, de l'extrémisme violent et des criminalités transfrontalières, tout en adressant les causes profondes des tensions communautaires***.

2.2.2. Au plan de la gouvernance

La gouvernance au Niger est confrontée à des défis multidimensionnels, complexes et interdépendants qui entravent simultanément le développement socio-économique du pays, la capacité de l'État à répondre aux besoins de sa population, la cohésion sociale et la paix au sein des communautés. Les principales contraintes sont : l'instabilité politique et institutionnelle ; des choix stratégiques souvent peu adaptés aux réalités du pays ; un système judiciaire peu efficace ; une administration publique peu performante et une gestion économique défaillante.

A cet effet, le défi majeur à relever est ***l'instauration d'une gouvernance efficace, inclusive et redevable pour stabiliser les institutions, optimiser la gestion publique et restaurer la confiance des citoyens***.

2.2.3. Au plan de la construction des bases économiques

Au plan économique, les principaux défis sont relatifs aux problèmes de production de la richesse, de lutte contre le chômage et le désœuvrement des personnes en âge de travailler, la réduction de la pauvreté ainsi que l'amélioration de la prospérité des populations. Cette situation est notamment expliquée par (i) les faibles capacités endogènes de création de la richesse ; (ii) l'absence d'un modèle économique adapté au contexte dynamique des opportunités et menaces de l'environnement national, régional ou international ; (iii) la problématique de la qualité des dépenses publiques

et (iv) la dépendance du financement de l'économie aux ressources des partenaires extérieurs.

Ainsi, le principal défi est ***la transformation durable des secteurs productifs clés (agro-sylvo-pastoral, halieutique, minier, pétrolier, énergie, transport et TIC) par une approche intégrée en lien avec le renforcement des chaînes de valeur, le développement des infrastructures résilientes et l'accès équitable aux facteurs de production, afin d'assurer une croissance inclusive et une souveraineté économique***.

2.2.4. Au plan des réformes sociales

En ce qui concerne les secteurs sociaux, le défi s'est traduit par la problématique de disponibilité et d'accès des populations aux services sociaux de qualité, aussi bien en milieu rural qu'urbain. Ce défi se caractérise notamment par :

- un système éducatif non adapté aux besoins de ses produits en matière d'insertion économique (emploi et esprit d'entreprise) et d'appropriation des valeurs sociales fondamentales (patriotisme, résilience, courage, proactivité, engagement citoyen). Pire, le système éducatif actuel est parfois considéré comme promoteur de l'esprit d'échec dès le bas âge, ce qui est préjudiciable à l'esprit de créativité ;
- une offre de services de santé insuffisante par rapport aux besoins nationaux, en termes de prévention et de prise en charge conformément aux objectifs de souveraineté ;
- l'absence d'un système de protection sociale dynamique et adapté à la gestion rationnelle des situations de vulnérabilités ;
- la problématique d'émergence de l'esprit d'entreprenariat par les jeunes et ce, malgré le contexte de recrutements limités aussi bien dans le secteur public que privé.

A cet effet, le principal défi est ***d'assurer l'offre des services sociaux de qualité et de la protection sociale à travers notamment des réformes appropriées des systèmes éducatifs, sanitaires et de protection sociale pour répondre aux besoins et aspirations de toutes les couches de la population***.

III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PROGRAMME

3.1. Vision

Le présent document constitue le cadre opérationnel de mise en œuvre de la vision du Président de la République qui est de ***« bâtir un Niger nouveau où les nigériennes et les nigériens, unis et solidaires, décident souverainement pour notre patrie et dans l'intérêt supérieur de notre peuple ».***

Cette ambition s'appuie sur cinq dimensions essentielles, étroitement liées et complémentaires :

- **La paix et la cohésion nationale :** En tant que pilier essentiel du développement harmonieux du Niger, la cohésion nationale vise à consolider l'unité et la solidarité entre toutes les composantes du peuple nigérien. Il s'agit de dépasser les clivages ethniques, régionaux, culturels et sociaux susceptibles de fragmenter la société. Ce processus repose sur un dialogue inclusif et constructif, ainsi que sur la promotion de la tolérance comme valeur fondamentale. Ces éléments contribuent à forger un sentiment d'appartenance collective, dans lequel chaque citoyen se reconnaît pleinement comme acteur et bénéficiaire du projet national. Cette unité retrouvée est un préalable indispensable à l'instauration d'une stabilité politique durable, à la consolidation de la paix sociale et à l'émergence d'un cadre favorable à la croissance économique et au progrès social.
- **La solidarité inclusive** : Elle se traduit par un engagement individuel et collectif durable visant à atténuer les inégalités et à apporter un soutien concret aux populations les plus vulnérables. Elle participe à l'instauration d'une société équitable où chaque individu bénéficie d'un accès effectif aux opportunités économiques, sociales et culturelles. Ce principe fondateur contribue non seulement à renforcer la justice sociale, mais aussi à consolider la cohésion nationale, en favorisant un vivre-ensemble harmonieux et une participation équitable de tous au développement du pays.
- **La participation citoyenne active** : Cette dimension de la vision du Président de la République constitue un levier indispensable pour la construction d'un avenir partagé. Chaque citoyenne et chaque citoyen est encouragé à s'impliquer pleinement dans les processus qui déterminent le présent et façonnent l'avenir du Niger. Cette implication citoyenne renforce la légitimité des choix nationaux, tout en favorisant une gouvernance transparente, responsable et redevable envers la population. Par cette dynamique, chaque citoyenne et chaque citoyen devient un acteur central du développement, contribuant à l'efficacité des politiques publiques.
- **La souveraineté affirmée** : Au cœur de cette ambition réside la capacité du Niger à exercer pleinement sa souveraineté, en décidant librement de son avenir sans aucune ingérence extérieure. Cela requiert le renforcement substantiel des institutions nationales, une gestion rigoureuse et autonome des ressources

nationales, ainsi que la défense résolue des intérêts stratégiques nationaux. Cette affirmation de souveraineté constitue la pierre angulaire d'un développement durable, garantissant à la nation son indépendance politique, économique et sociale.

- **La primauté de l'intérêt général** : La prééminence de l'intérêt collectif sur les intérêts individuels constitue un principe fondamental de la vision du Président de la République, qui invite l'ensemble des Nigériens à s'investir pleinement au service du bien commun. Ce principe guide également l'instauration d'une gouvernance publique fondée sur la transparence, la responsabilité et l'intégrité. Par ailleurs, il garantit une répartition équitable et équilibrée des bénéfices du développement, favorisant ainsi la justice sociale et consolidant la cohésion nationale.

3.2. Valeurs fondamentales

Le Décret n° 2025-160/P/CNSP du 26 mars 2025, portant promulgation de la Charte de la Refondation, définit les valeurs fondamentales qui doivent inspirer le processus de refondation dans lequel le Niger s'est résolument engagé. Ces valeurs constituent le socle éthique et la boussole morale du Programme de la Refondation de la République et portent les principes directeurs qui structurent et guident l'action publique et la conduite des réformes qui visent à construire un Niger souverain, uni et prospère, où chaque Nigérienne et chaque Nigérien, solidaire et responsable, contribue pleinement au bien commun.

- ***Le patriotisme, la discipline et le civisme*** : ces valeurs expriment l'attachement profond à la nation, le respect des lois et règles communes, ainsi que l'engagement à agir en citoyen responsable pour le bien du Niger.
- ***L'inclusion, la solidarité, la fraternité et l'esprit de consensus*** : ce sont des valeurs qui traduisent la volonté de bâtir une société ouverte à tous, fondée sur l'entraide, le respect mutuel et la recherche de solutions partagées pour l'intérêt général.
- ***Le sens de la responsabilité, de l'intégrité et de l'honneur*** **:** ce groupe valorise l'engagement à assumer ses devoirs avec honnêteté, à agir avec droiture et à préserver la réputation et la confiance placées en chacun.
- ***Le sens et le respect du bien public*** **:** ces valeurs appellent à la préservation, à la gestion rigoureuse et à l'utilisation équitable des ressources et des patrimoines collectifs au bénéfice de tous.
- ***La tolérance, le dialogue et le pardon*** **:** ces valeurs encouragent l'ouverture à la différence, la résolution pacifique des conflits et la capacité à dépasser les divisions pour renforcer l'unité nationale.
- ***La vérité, la justice et la réconciliation*** **:** elles fondent l'exigence d'équité, de transparence et de réparation, indispensables à la confiance, à la paix sociale et à la cohésion nationale.
- ***La probité, la dignité et la loyauté*** **:** ce groupe incarne l'exemplarité, le respect de soi et des autres, ainsi que la fidélité aux engagements et à l'intérêt collectif.

- ***Le travail, l'endurance et le courage*** **:** ces valeurs célèbrent l'effort, la persévérance face à l'adversité et la détermination à relever les défis pour bâtir ensemble un avenir meilleur.

3.3. Objectifs du programme

L'objectif global du Programme de la Refondation de la République est de contribuer à ***améliorer significativement et de manière inclusive les conditions de vie des populations en créant les bases durables d'un développement endogène.***

De façon spécifique, il s'agit **de préserver les intérêts fondamentaux du pays à travers le renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale, la promotion de la bonne gouvernance, le développement des bases de production pour la souveraineté économique et l'accélération des réformes sociales.**

3.4. Résultats attendus

3.4.1. Chaine des résultats

La mise en œuvre du Programme de la Refondation de la République devrait contribuer à atteindre les résultats constitués d'un impact et de quatre (4) changements globaux résumés comme suit :

L'impact : les conditions de vie des populations sont améliorées de manière durable.

Changements à moyen et long termes :

- la défense et la sécurité des personnes et des biens sont améliorées tout en préservant les intérêts fondamentaux du Niger ;
- les populations sont bien gouvernées de manière transparente, inclusive et redevable ;
- la croissance économique inclusive et créatrice d'emplois pour la souveraineté économique est améliorée ;
- l'offre des services sociaux et de la protection sociale est améliorée à travers notamment des réformes appropriées.

Des changements intermédiaires sont définis pour chaque changement à moyen et long termes.

Tableau 1 : Chaîne des résultats

Impact	Changements à moyen et long termes	Changements intermédiaires
Les conditions de vie des populations sont améliorées de manière durable	La défense et la sécurité des personnes et des biens sont améliorées tout en préservant les intérêts fondamentaux du Niger	La défense nationale et la sécurisation du territoire sont renforcées
		Les conditions pour une paix durable et une cohésion sociale plus forte au sein des communautés sont établies tout en consolidant l'unité nationale
	Les populations sont bien gouvernées de manière transparente, inclusive et redevable	L'accès des citoyens aux services judiciaires de qualité est renforcé, garantissant une justice indépendante et efficace.
		La performance de l'administration publique (centrale et locale) est améliorée via la modernisation des processus, la promotion du mérite et la lutte contre la corruption
		Un cadre politique et institutionnel, participatif et souverain, favorisant la stabilité démocratique est opérationnel
		Les fondements d'une identité nationale sont renforcés, favorisant la paix et la résilience sociale
	La croissance économique inclusive et créatrice d'emplois pour la souveraineté économique est améliorée	La gestion de l'économie est améliorée
		Les conditions pour une souveraineté alimentaire progressive sont créées
		Des approches innovantes pour l'écoulement des produits agricoles sont développées
		Les chaines de valeur minières et pétrolières sont développées
		Les acteurs économiques bénéficient des services énergétiques, de transport et de TIC de qualité
	L'offre des services sociaux et de la protection sociale est améliorée à travers notamment des réformes appropriées	Le système éducatif nigérien est adapté aux besoins d'insertion socio – économique des populations
		Les recherches fondamentale et appliquée sont valorisées
		Les populations ont accès équitablement aux services de santé et d'hygiène de qualité
		Les populations ont accès à l'eau potable de qualité et un cadre de vie sain
		Un système de protection sociale dynamique et adapté à la prévention et à la prise en charge efficace des situations de vulnérabilité est opérationnel
		Les conditions favorables à la protection, à l'employabilité et à l'entrepreneuriat des jeunes sont créées

3.4.2. Théorie du changement

L'ambition du CNSP et du Gouvernement avec l'engagement de toutes les parties prenantes et la synergie d'actions à tous les niveaux est d'améliorer les conditions de vie des populations de manière durable.

Cet impact est mesuré par : (i) la proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté ; (ii) l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle et (iii) l'espérance de vie à la naissance.

Ce changement sera obtenu à travers la mise en œuvre des programmes et projets structurants et intégrateurs autour de quatre axes stratégiques interdépendants, à savoir : (i) le renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale ; (ii) la promotion de la bonne gouvernance ; (iii) le développement des bases de production pour la souveraineté économique et (iv) l'accélération des réformes sociales.

Pour ce faire, les conditions nécessaires (hypothèses) suivantes ont été retenues : (i) l'engagement politique à tous les niveaux (de la base au sommet de l'État) et notamment au plus haut niveau ; (ii) la sécurité des personnes et des biens ; (iii) l'adhésion des acteurs à tous les niveaux ; (iv) la mobilisation et la gestion rationnelle des ressources financières ; (v) la bonne pluviométrie ; (vi) la cohésion et l'inclusion sociales ; (vii) la mise en œuvre des réformes structurantes ; (viii) la conjoncture internationale favorable ; (ix) l'utilisation rationnelle des biens et services livrés ; (x) le changement de mentalités et de comportement (pratiques, attitudes, habitudes) ; (xi) la stabilité institutionnelle et politique ; (xii) le respect des lois et règlements et (xiii) le renforcement et la pérennisation des acquis dans tous les domaines et à tous les niveaux.

3.5. Axes stratégiques du programme

L'analyse diagnostique a mis en évidence les défis et les enjeux du développement endogène du Niger. Pour faire face à ceux-ci et mettre en œuvre la vision du Président de la République, quatre (4) axes stratégiques sont retenus : (i) le renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale ; (ii) la promotion de la bonne gouvernance ; (iii) le développement des bases de production pour la souveraineté économique et (iv) l'accélération des réformes sociales.

3.5.1. Axe 1 : Renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale

Les orientations en matière de sécurité et de cohésion sociale sont principalement : la réaffirmation de la souveraineté nationale en matière de défense et de sécurité, la diversification du partenariat qui prend en compte les intérêts du pays et la modernisation des équipements.

Le changement global attendu de la mise en œuvre de cet axe est : **« la défense et la sécurité des personnes et des biens sont améliorées tout en préservant les intérêts fondamentaux du Niger »**. L'atteinte de ce résultat stratégique passe par des interventions massivement soutenues par les populations dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la cohésion sociale.

Il sera atteint par la réalisation des changements intermédiaires suivants : (i) la défense nationale et la sécurisation du territoire sont renforcées et (ii) les conditions pour une paix durable et une cohésion sociale plus forte au sein des communautés sont établies tout en consolidant l'unité nationale.

3.5.1.1. Défense nationale et sécurisation du territoire

En ce qui concerne le changement intermédiaire **« la défense nationale et la sécurisation du territoire sont renforcées »,** l'accent sera mis sur la réaffirmation de la souveraineté nationale en matière de défense et de sécurité et la diversification du partenariat qui prend en compte les intérêts du pays ainsi que la modernisation des équipements.

Pour atteindre ce changement intermédiaire, les actions majeures sont :

- concevoir et piloter une politique de défense et de sécurité alignée sur l'évolution du contexte et les aspirations de souveraineté du Niger ;
- renforcer les capacités d'interventions opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) ;
- renforcer l'appropriation de la problématique de défense et de sécurité nationales par les citoyens ;
- lutter contre la corruption et l'opacité dans le secteur de la défense et de la sécurité ;
- développer des mécanismes innovants de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée au Niger et dans l'espace AES.

3.5.1.2. Paix et cohésion sociale

L'établissement des conditions pour une paix durable et une cohésion sociale plus forte au sein des communautés vise à renforcer l'unité nationale, à prévenir les conflits et à promouvoir le vivre ensemble entre les différentes communautés.

L'atteinte de ce changement intermédiaire requiert la mise en œuvre des actions majeures suivantes :

- développer des initiatives civilo-militaires pour une implication efficace des populations sur les questions sécuritaires ;
- développer des approches efficaces de prévention et d'atténuation de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;
- renforcer les capacités et l'engagement de la jeunesse à l'exercice du leadership en matière de prévention et de gestion des conflits et aux efforts de sécurité ;
- intensifier les initiatives pour renforcer la coexistence pacifique et la résilience des citoyens face aux risques de conflits inter et intra-communautaires ;
- institutionnaliser le dialogue inter générationnel**.**

3.5.2. Axe 2 : Promotion de la bonne gouvernance

Cet axe couvre les domaines suivants : la gouvernance administrative au service de l'intérêt général ; la stabilité politique et institutionnelle ; l'accès à la justice ; la gouvernance locale ; la citoyenneté responsable et l'état de droit.

Le changement global attendu de la mise en œuvre de cet axe est : **« les populations sont bien gouvernées de manière transparente, inclusive et redevable ».**

Cette transformation sera induite par les changements intermédiaires suivants : (i) l'accès des citoyens aux services judiciaires de qualité est renforcé, garantissant une justice indépendante et efficace ; (ii) la performance de l'administration publique (centrale et locale) est améliorée via la modernisation des processus, la promotion du mérite et la lutte contre la corruption ; (iii) un cadre politique et institutionnel, participatif et souverain, favorisant la stabilité démocratique est opérationnel et (iv) les fondements d'une identité nationale sont renforcés, favorisant la paix et la résilience sociale.

3.5.2.1. Accès à une justice indépendante et efficace

L'accès à une justice indépendante et efficace vise le changement intermédiaire suivant : « **l'accès des citoyens aux services judiciaires de qualité est renforcé, garantissant une justice indépendante et efficace** ».

Pour ce volet, l'atteinte de ce changement passera par la mise en œuvre des actions majeures suivantes :

- simplifier les procédures judiciaires conformément aux attentes de proximité, de célérité et d'équité ;
- valoriser les mécanismes traditionnels de règlement des litiges ;
- renforcer la transparence et le professionnalisme du système judiciaire ;
- développer des mécanismes innovants pour prévenir et réprimer toutes les formes de corruption et d'abus au sein du système judiciaire ;
- développer des initiatives de sécurisation et d'humanisation du milieu carcéral ainsi que de réinsertion socio – professionnelle des détenus ;
- instaurer des mécanismes de redevabilité et de sanctions contre les abus des acteurs du système judiciaire.

3.5.2.2. Administration publique

L'administration publique comprend l'administration centrale, déconcentrée et décentralisée.

A ce niveau, le changement intermédiaire visé est **« la performance de l'administration publique (centrale et locale) est améliorée via la modernisation des processus, la promotion du mérite et la lutte contre la corruption ».**

Ce changement sera induit à travers les actions majeures suivantes :

- développer des mécanismes innovants de gestion de compétences et de suivi de la performance des ressources humaines de l'administration publique ;
- développer un système de simplification et de dématérialisation des procédures administratives ;
- développer des approches innovantes limitant les interférences politiques dans les processus de gestion des ressources humaines ;
- rendre performant le système d'inspection des services et de contrôle ;
- renforcer les capacités techniques et organisationnelles en matière de gestion des collectivités territoriales.

3.5.2.3. Système politique inclusif, souverain et transparent

Le système politique inclusif, souverain et transparent vise le changement intermédiaire suivant : **« un cadre politique et institutionnel, participatif et souverain, favorisant la stabilité démocratique, est opérationnel »**.

Ce changement sera induit à travers les actions majeures suivantes :

- développer des modèles institutionnels adaptés aux réalités nationales et garantissant l'unité nationale, la stabilité ainsi que les principes d'interdépendance et de contre-pouvoir ;
- mettre en place les textes fondamentaux de la République (la constitution, code électoral etc.) prenant en compte les aspirations des citoyens à la souveraineté nationale et garantissant une stabilité politique et institutionnelle durable, ainsi que la sauvegarde des intérêts fondamentaux du pays ;
- mettre en place les institutions de la République issues des processus électoraux.

3.5.2.4. Identité nationale

Concernant ce volet, le changement intermédiaire visé est : **« les fondements d'une identité nationale sont renforcés, favorisant la paix et la résilience sociale ».**

Il sera opérationnalisé à travers les actions majeures suivantes :

- intensifier l'éducation des populations sur le patriotisme, le civisme, la citoyenneté responsable et le leadership communautaire dès la cellule familiale ;
- réécrire l'histoire générale du Niger ;
- actualiser et mettre en œuvre les politiques et stratégies nationales en lien avec les valeurs de patriotisme, d'engagement citoyen et les objectifs de souveraineté ;
- développer les sports et les activités artistiques et culturelles pour renforcer l'identité nationale ;
- mettre en place des mécanismes de mobilisation pour l'action citoyenne ;
- créer des cadres d'expression et d'action citoyenne orientés sur le développement endogène ;

- promouvoir les valeurs et mécanismes traditionnels de solidarité (parenté à plaisanterie, festivals de la jeunesse, autres rencontres interculturelles et sportives, etc.).

3.5.3. Axe 3 : Développement des bases de production pour la souveraineté économique

Cet axe vise à créer les conditions de transformation structurelle de l'économie nigérienne pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois décents. A cet effet, l'accent sera mis sur les réformes structurelles et les investissements nécessaires pour garantir la souveraineté alimentaire et énergétique ainsi que le contrôle des ressources minières et pétrolières.

Le changement global attendu de cet axe est le suivant : **« la croissance économique inclusive et créatrice d'emplois pour la souveraineté économique est améliorée ».**

L'obtention de ce changement, passe par la réalisation des changements intermédiaires suivants : (i) la gestion de l'économie est améliorée ; (ii) les conditions pour une souveraineté alimentaire progressive sont créées ; (iii) des approches innovantes pour l'écoulement des produits agricoles sont développées ; (iv) les acteurs économiques bénéficient des services énergétiques, de transport et de TIC de qualité et (v) les chaines de valeur minières et pétrolières sont développées.

3.5.3.1. Gestion de l'économie

La gestion de l'économie vise le changement intermédiaire suivant : **« la gestion de l'économie est améliorée »**. Dans cette perspective, les actions majeures suivantes seront réalisées :

- adopter un document-cadre d'orientation économique ;
- mettre en place une stratégie de financement adaptée et préservant la souveraineté économique ;
- renforcer le civisme fiscal ;
- renforcer le dispositif de lutte contre la corruption et la délinquance économique, financière et fiscale ;
- développer et mettre en œuvre une approche innovante de renforcement des compétences professionnelles conformes aux besoins des secteurs et métiers retenus par le cadre d'orientation économique ;
- améliorer l'efficacité de la dépense, en accordant une priorité aux dépenses dans les secteurs ou domaines conformément au choix de transformation structurelle, de développement social et de souveraineté ;
- dématérialiser le système d'acquisition des biens et services par les structures de l'Etat ;
- renforcer la planification du développement, l'évaluation des politiques publiques, le cadre de gestion macroéconomique et la gestion budgétaire et comptable ;

- renforcer la diplomatie économique ;
- renforcer le Système Statistique National pour mieux répondre aux besoins de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques, programmes et projets ;
- définir des approches endogènes de valorisation des secteurs économiques pour lesquels le Niger dispose d'un avantage comparatif ;
- améliorer l'efficacité des appuis spécifiques aux PMI/PME.

3.5.3.2. Souveraineté alimentaire

Concernant ce volet, le changement intermédiaire visé est : **« les conditions pour une souveraineté alimentaire progressive sont créées ».**

Il sera opérationnalisé à travers les actions majeures suivantes prenant en compte le changement climatique :

- développer les filières porteuses du secteur Agricole (Agriculture, Elevage, pisciculture, etc.) suivant les régions ou les zones agroécologiques ;
- renforcer les systèmes nationaux de production et de vulgarisation des intrants (semences, engrais, matériels agricoles, aliments bétail, etc.) ;
- créer les conditions favorables à l'émergence de champions dans le secteur agricole ;
- valoriser les produits de la recherche agronomique ;
- renforcer le conseil agricole auprès des producteurs ;
- améliorer la gestion foncière ;
- gérer durablement les terres, les eaux et la diversité biologique.

3.5.3.3. Transformation et écoulement des produits agricoles

Concernant ce volet, le changement intermédiaire visé est : **« des approches innovantes pour l'écoulement des produits agricoles sont développées »**.

Il sera opérationnalisé à travers les actions majeures suivantes :

- développer les capacités nationales de stockage adaptées aux spécificités des produits ainsi que le désenclavement des principales zones de production ;
- créer un environnement favorable au développement des industries de transformation des produits du secteur agricole dans les principales zones de production ;
- mettre en place des mécanismes incitatifs pour la commercialisation des produits du secteur agricole, y compris les préférences pour la demande publique et l'instauration des barrières de protection des investisseurs au Niger.

3.5.3.4. Services énergétiques, de transport et des TIC

Concernant ce volet, le changement intermédiaire visé est : **« les acteurs économiques bénéficient des services énergétiques, de transport et de TIC de qualité ».**

Il sera opérationnalisé à travers les actions majeures suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre des programmes prioritaires de développement des infrastructures d'énergie, de transport et des TIC ;
- mettre en place un plan de financement destiné aux programmes de développement d'infrastructures stratégiques, principalement sur les recettes issues de la valorisation des produits miniers ;
- exploiter les compétences techniques de l'armée pour la réalisation d'infrastructures civiles, notamment dans les zones les plus exposées aux menaces sécuritaires ;
- renforcer le climat des affaires à travers des approches innovantes et adaptées à la réalité économique du Niger ;
- promouvoir la compétitivité des produits « made in Niger » sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

3.5.3.5. Chaines de valeur minières et pétrolières

Le développement des chaînes de valeur minières et pétrolières avec un contenu local promu est une stratégie visant à maximiser les avantages économiques et financiers (création d'emplois, création d'entreprises nationales spécialisées, augmentation des recettes de l'Etat et stimulation du développement de l'industrie locale, transferts des compétences, promotion des cadres nigériens aux postes stratégiques, formations spécifiques), pour le pays en vue d'affirmer sa souveraineté sur la gestion des ressources minières et pétrolières. A cet effet le changement intermédiaire recherché est : **« les chaines de valeur minières et pétrolières sont développées ».**

Les actions majeures à entreprendre se résument comme suit :

- renforcer la connaissance des potentialités géologique et minière ;
- développer les infrastructures pétrolières et pétrochimiques (y compris la création des comptoirs d'échange et des raffineries) ;
- réviser les codes minier et pétrolier en les alignant sur les principes de la refondation ;
- développer une stratégie de valorisation des ressources naturelles conforme aux intérêts nationaux y compris le contenu local.

3.5.4. Axe 4 : Accélération des réformes sociales

Les réformes sociales concernent tous les domaines du potentiel humain qui sont : l'éducation, la santé et l'hygiène publiques, la nutrition et la sécurité alimentaire, l'eau potable, l'assainissement, la protection sociale et l'emploi.

Le changement global attendu de la mise en œuvre de cet axe est : **« l'offre des services sociaux et de la protection sociale est améliorée à travers notamment des réformes appropriées »**. L'atteinte de ce résultat stratégique passera par la création des conditions nécessaires à l'amélioration de l'offre des services sociaux essentiels et une meilleure protection sociale des populations vulnérables.

Il sera atteint par la réalisation des changements intermédiaires suivants : (i) le système éducatif nigérien est adapté aux besoins d'insertion socio – économique des populations ; (ii) les recherches fondamentale et appliquée sont valorisées ; (iii) les populations ont accès équitablement aux services de santé et d'hygiène de qualité ; (iv) un système de protection sociale dynamique et adapté à la prévention et à la prise en charge efficace des situations de vulnérabilité est opérationnel ; (v) les conditions favorables à la protection, à l'employabilité et à l'entrepreneuriat des jeunes sont créées et (vi) les populations ont accès à une eau potable de qualité et un cadre de vie sain.

3.5.4.1. Système éducatif et insertion socio-économique

Le changement intermédiaire recherché est : **« le système éducatif nigérien est adapté aux besoins d'insertion socio – économique des populations ».**

Les actions majeures sont :

- poser les fondations d'un système éducatif endogène (révision de la LOSEN et réforme curriculaire à tous les niveaux) adapté à la demande sociale et aux ambitions de souveraineté ;
- développer des innovations pédagogiques facilitant l'apprentissage des métiers porteurs dans les différents domaines de l'économie ;
- mettre en place un plan dynamique de couverture du pays en infrastructures adaptées, en équipements et en ressources humaines de qualité ;
- mettre en place un dispositif de promotion de l'équité, du mérite et de l'excellence ainsi que du respect de l'éthique et de la déontologie en milieu scolaire et universitaire ;
- améliorer l'efficacité du mécanisme de contrôle de la qualité des enseignements.

3.5.4.2. Recherches fondamentale et appliquée

Concernant ce volet, le changement intermédiaire visé est : **« les recherches fondamentale et appliquée sont valorisées ».**

Les actions majeures sont :

- diversifier et intensifier la réalisation des projets de recherches fondamentale et appliquée en lien avec les besoins prioritaires dans les domaines économiques, politiques, sociales, sécuritaires, culturels, technologiques, etc. ;
- mettre en œuvre une approche innovante de valorisation des résultats de recherches en fonction des besoins des bénéficiaires cibles y compris les recherches hors centres universitaires ;
- redéfinir et établir les accords de coopération favorisant le transfert des connaissances et des technologies ainsi que le maintien des compétences dans le pays ;
- mettre en place un programme de couverture du pays en infrastructures, équipements et en ressources humaines dédiés à la recherche.

3.5.4.3. Accès aux services de santé et d'hygiène

Le changement intermédiaire visé est : **« les populations ont accès équitablement aux services de santé et d'hygiène de qualité ».**

Les actions majeures sont :

- améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux produits de santé de qualité ;
- renforcer la couverture du pays en infrastructures et équipements sanitaires de qualité accessibles à tous (y compris les personnes handicapées) ;
- renforcer la maintenance des infrastructures et équipements sanitaires ;
- valoriser la médecine traditionnelle ;
- renforcer la production de l'industrie pharmaceutique locale ;
- renforcer le contrôle de la qualité des médicaments et autres produits de santé ;
- renforcer la couverture du pays en ressources humaines de qualité ;
- mettre en place un programme d'hygiène en lien avec la santé publique ;
- développer les mutuelles de santé adaptées afin d'améliorer la couverture universelle.

3.5.4.4. Protection sociale

Concernant ce volet, le changement intermédiaire visé est : **« un système de protection sociale dynamique et adapté à la prévention et à la prise en charge efficace des situations de vulnérabilité est opérationnel ».**

Il sera mis en œuvre à travers les actions majeures suivantes :

- mettre en place un système intégré d'information sur les inégalités (genre et inclusion), la gestion des risques et catastrophes (*prévention, atténuation, urgence, réhabilitation*) ;
- renforcer les capacités de résilience des populations face aux situations de choc ;

- développer un programme spécifique de réhabilitation des zones affectées par les situations de catastrophe et d'insécurité ;
- actualiser la politique nationale de protection sociale pour l'adapter aux réalités du pays ;
- améliorer les mécanismes de protection et d'insertion sociale et économique des groupes à besoins spécifiques à travers des actions de lutte contre la mendicité et le trafic d'enfants ;
- promouvoir l'autonomisation économiques des groupes vulnérables.

3.5.4.5. Employabilité et entrepreneuriat des jeunes

Le changement intermédiaire recherché est : **« les conditions favorables à la protection, à l'employabilité et à l'entrepreneuriat des jeunes sont créées ».**

Les actions majeures sont :

- renforcer les compétences des jeunes aux métiers en vue de faciliter leur insertion sur le marché du travail aux niveaux local, régional et national ;
- renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes leur permettant d'exploiter efficacement des opportunités économiques conformes aux besoins du marché ;
- protéger les jeunes contre les pratiques addictives nocives et les comportements déviants ;
- renforcer le système d'information sur le marché de l'emploi.

3.5.4.6. Eau et cadre de vie

Concernant ce volet, le changement intermédiaire visé est : **« les populations ont accès à une eau potable de qualité et un cadre de vie sain ».**

Les actions majeures sont :

- améliorer l'accès à l'eau potable en milieux rural et urbain ;
- améliorer le cadre de vie à travers notamment l'assainissement et l'accès aux logements sociaux.

IV. PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES

Le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) est un document opérationnel qui définit l'ensemble des actions majeures à mettre en œuvre pour atteindre les résultats définis dans le cadre logique pour la période 2025-2029. Son élaboration prend en compte les contraintes budgétaires, selon le scénario optimiste du cadrage macroéconomique.

4.1. Coût du Programme

La détermination du coût du PRR est faite sur la base de la Loi de Finances Rectificative (LFR) de mai 2025, avec une progression de 5% pour les années restantes. Des ajustements ont été opérés pour une meilleure répartition de financement tenant compte des priorités de la Refondation.

Le coût global de la mise en œuvre du Programme de la Refondation de la République est de **16 033,667 milliards de FCFA**. Le tableau ci-après présente la répartition annuelle du coût par axe stratégique.

Tableau 2 : Répartition annuelle du coût total par axe en milliards de F CFA

Axes stratégiques	2025	2026	2027	2028	2029	Coût total	Poids
Axe 1 : Renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale	401,28	432,07	453,89	476,57	500,38	**2 264,19**	14,12%
Axe 2 Promotion de la bonne gouvernance	97,75	169,95	166,22	182,26	209,02	**825,21**	5,15%
Axe 3 : Développement des bases de production pour la souveraineté économique	1 657,48	1 873,65	1 927,31	2 013,31	2 110,17	**9 581,92**	59,76%
Axe 4 : Accélération des réformes sociales	591,92	642,55	674,86	708,79	744,23	**3 362,35**	20,97%
Total général	**2 748,43**	**3 118,22**	**3 222,28**	**3 380,93**	**3 563,79**	**16 033,67**	**100%**

Source : MEF/DGPPD

L'axe 1 : renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale, d'un montant de **2 264,19 milliards de FCFA,** représente **14,12%** du financement. Il comporte les volets suivants : (i) défense nationale et sécurisation du territoire et (ii) paix et cohésion sociale.

L'axe 2 relatif à la promotion de la bonne gouvernance **5,15%**, soit **825,20 milliards de FCFA**. Il concerne l'accès à une justice indépendante et efficace, l'administration publique, le système politique et l'identité nationale.

Par rapport à l'axe 3 : développement des bases de production pour la souveraineté économique, les ressources prévues s'élèvent à **9 581,92 milliards de FCFA**, soit **59,76%** du coût global du PRR. Ces ressources permettront de réaliser les actions dans les domaines suivants : (i) la gestion de l'économie ; (ii) la souveraineté alimentaire ; (iii) la transformation et l'écoulement des produits agricoles ; (iv) les services énergétiques, des transports et des TIC et (v) les chaines de valeur minières et pétrolières.

Les ressources prévues pour l'Axe 4 « Accélération des réformes sociales » s'élèvent à **3 362,35 milliards de FCFA,** soit **20,97%** du financement total. Elles sont affectées à la réalisation des actions concernant : (i) le système éducatif et insertion socio-économique ; (ii) les recherches fondamentale et appliquée ; (iii) l'accès aux services de santé et d'hygiène ; (iv) la protection sociale ; (v) l'employabilité et entrepreneuriat des jeunes et (vi) l'eau et le cadre de vie.

L'évolution du coût du Programme par axe stratégique et par volet se présente dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Répartition annuelle du coût total par axe et par volet

AXES/VOLETS	2025	2026	2027	2028	2029	Coût total
Axe 1 : Renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale	**401,28**	**432,07**	**453,89**	**476,57**	**500,38**	**2 264,19**
Volet 1 : Défense nationale et sécurisation du territoire	368,79	387,33	406,66	426,99	448,34	2 038,10
Volet 2 : Paix et cohésion sociale	32,49	44,75	47,23	49,58	52,04	226,09
Axe 2 Promotion de la bonne gouvernance	**97,75**	**169,95**	**166,22**	**182,26**	**209,02**	**825,21**
Volet 1 : Accès à une justice indépendante et efficace	12,36	60,15	51,55	52,98	54,79	231,82
Volet 2 : Administration publique	65,06	68,36	71,78	75,36	79,13	359,70
Volet 3 : Système politique inclusif, souverain et transparent	17,77	19,04	19,97	30,85	51,88	139,51
Volet 4 : Identité nationale	2,56	22,40	22,92	23,07	23,22	94,17
Axe 3 : Développement des bases de production pour la souveraineté économique	**1 657,48**	**1 873,65**	**1 927,31**	**2 013,31**	**2 110,17**	**9 581,92**
Volet 1 : Gestion de l'économie	1 368,39	1 443,93	1 517,89	1 593,32	1 672,53	7 596,06
Volet 2 : Souveraineté alimentaire	100,78	112,02	117,21	122,77	128,30	581,09
Volet 3 : Transformation et écoulement des produits agricoles	9,31	43,10	16,09	11,79	11,49	91,79
Volet 4 : Services énergétiques, de transport et des TIC	174,41	269,77	271,05	280,11	292,26	1 287,60
Volet 5 : Chaines de valeur minières et pétrolières	4,59	4,82	5,06	5,32	5,58	25,38
Axe 4 : Accélération des réformes sociales	**591,92**	**642,55**	**674,86**	**708,79**	**744,23**	**3 362,35**
Volet 1 : Système éducatif et insertion socio-économique	349,20	366,96	385,31	404,58	424,81	1 930,86
Volet 2 : Recherches fondamentale et appliquée	28,15	29,66	31,14	32,69	34,32	155,96
Volet 3 : Accès aux services de santé et d'hygiène	128,58	149,86	157,54	165,61	173,89	775,48
Volet 4 : Protection sociale	36,37	43,64	45,82	48,11	50,51	224,45
Volet 5 : Employabilité et entrepreneuriat des jeunes	1,41	1,73	1,82	1,91	2,00	8,87

Volet 6 : Eau et cadre de vie	48,21	50,70	53,24	55,90	58,69	266,73
Total général	**2 748,43**	**3 118,22**	**3 222,28**	**3 380,93**	**3 563,79**	**16 033,67**

Source : MEF/DGPPD

4.2. Financement du Programme

Il est prévu que **84,59%** proviennent de ressources internes et **15,41%** de ressources externes. Le secteur privé sera mis à contribution pour financer le gap des financements à travers la mobilisation de l'épargne intérieure pour la réalisation de certains projets stratégiques.

Les investissements devraient être financés à travers un élargissement de l'espace budgétaire interne, notamment l'optimisation du potentiel fiscal, l'approfondissement du système financier, la mobilisation de l'épargne nationale, l'émission de bons et d'obligations de Trésor sur le marché financier régional, la rationalisation des dépenses publiques, les financements privés (y compris auprès des guichets non traditionnels) et les Partenariats Public-Privés ainsi que l'appui de la coopération bilatérale et multilatérale.

En outre, des prêts devraient être contractés à des conditions concessionnelles (taux d'intérêt et les échéances) et orientés vers les secteurs productifs et les infrastructures.

Le volume de prêts contractés respecterait les ratios de viabilité et de soutenabilité de la dette. Les partenaires dont les conditions de prêts sont très souples et flexibles seront privilégiés dans le financement du Programme de Refondation de la République.

Tableau 4 : Plan de financement

Axes stratégiques	Coût total	Plan de financement		
		Total	Etat	PTF
Axe 1 : Renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale	2 264,19	2 264,19	2 156,38	107,81
Axe 2 Promotion de la bonne gouvernance	825,21	825,21	722,74	102,46
Axe 3 : Développement des bases de production pour la souveraineté économique	9 581,92	9 581,92	7 889,48	1 692,44
Axe 4 : Accélération des réformes sociales	3 362,35	3 362,35	2 794,11	568,24
Total général	**16 033,67**	**16 033,67**	**13 562,71**	**2 470,96**

Source : MEF/DGPPD

4.3. Instruments d'opérationnalisation du PAP

Les principaux instruments qui opérationnalisent le PAP du PRR aux niveaux central et sectoriel sont : (i) le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle ; (ii) le Programme d'Investissements Publics et (iii) la Loi de Finances.

4.3.1. Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle

Le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) est un outil de cadrage macroéconomique, budgétaire et financier. Sur la base des principales hypothèses macroéconomiques, il vise à projeter, d'une part, les perspectives de mobilisation des ressources sur une période triennale et, d'autre part, à affecter ces ressources aux ministères et institutions pour la mise en œuvre des programmes budgétaires.

4.3.2. Programme d'Investissements Publics (PIP)

Le Programme d'Investissements Publics opérationnalise le Plan d'Actions Prioritaires du PRR. C'est le portefeuille de projets et programmes que le gouvernement entend mettre en œuvre à court et à moyen termes pour atteindre les objectifs de développement qu'il s'est fixés. Les projets/ programmes du PIP s'inscrivent dans les programmes de budget programme des ministères et institutions/entités concernées et contribuent à la réalisation des résultats attendus des politiques/ stratégies sectorielles/ministérielles, des politiques/stratégies nationales de développement.

Le PIP retrace l'ensemble des opérations d'investissements publics sur financement intérieur, extérieur et de partenariat avec le secteur privé en cohérence avec les objectifs et les priorités nationales de développement économique et social. Il permet un alignement de la Loi de Finances sur les opérations d'investissements publics retenues par le Gouvernement.

Le PIP 2025-2027 comprend des projets en cours, en préparation et de nouveaux projets (voir ***Annexe 2***). En raison de sa programmation triennale glissante, le nombre de projets et les montants inscrits évoluent annuellement.

Tableau 5 : Synthèse du PIP 2025-2027

Type de Financement	LF 2025	2026	2027	Années suivantes
Fonds Propres	286,93	320	350	836,32
Aides Non Remboursables	257,59	189	192	312,76
Emprunt	171,61	289	323	736
Fonds de Contrepartie	7,02	18,68	27,34	87,76
Total	**723,15**	**816,68**	**892,34**	**1972,84**

Source : MEF/DGPPD

Tableau 6 : Quelques programmes et projets phares

Secteurs	***Projets phares***
Agriculture	1. Programme Kandadji 2. Programme grande irrigation 3. Projet d'Intensification des Cultures Irriguées et de Production Animales (PACIPA) 4. Projet de Modernisation et Mécanisation Agricole au Niger 5. Projet de construction d'une usine de transformation d'oignon

Secteurs	*Projets phares*
	6. Projet de création d'une unité de transformation du Poivron 7. Projet de création d'un complexe sucrier à Gaya 8. Projet de construction d'une Unité industrielle de transformation de la tomate et promotion de son exportation 9. Programme Régional de Développement de Chaîne de Valeurs Rizicoles Résilientes en Afrique de l'Ouest (REWARD)
Élevage	1. Projet de construction des abattoirs frigorifiques modernes de Niamey et dans les régions de Zinder, Dosso, Tahoua et Agadez 2. Projet de construction des unités industrielles de transformation des cuirs et peaux 3. Projet de construction d'usines d'aliments pour bétail et volaille
Energie	1. Projet d'Accélération de l'Accès à l'Electricité (HASKE) 2. Projet de Développement des Centrales Solaires et d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité (Projet RANA) 3. Projet de construction d'une centrale solaire PV de 100 MW à Agadez 4. Projet de construction de la première phase de la centrale thermique de Salkadamna (200 MW) et des briquettes de 150 000 T/an 5. Projet de construction d'une centrale électrique à Gaz de 240 MW 6. Projet d'hybridation de centrale électrique à la Sonichar (50MW thermique et 50 MWc solaire)
Infrastructures	1. Programme d'Intégration et de Connectivité du Sud du Niger (PICSN)
Commerce et Industrie	1. Projet de construction d'usines d'engrais (urée, NPK-engrais composés, DAP) 2. Projet d'aménagement des zones d'activité économique (ZAE) autour des chefs-lieux des Régions 3. Projet de construction d'une usine de matériaux de construction (carreaux, céramique, sanitaires, pavés, briques…) 4. Projet de construction d'une usine de production agro-alimentaire
Pétrole	1. Projet de construction d'une nouvelle raffinerie de pétrole brut et d'un complexe pétrochimique 2. Projet de valorisation des déchets issus de l'industrie pétrolière (cire, huiles usés, boue de forage, métaux) 3. Programme de valorisation du gaz naturel
Hydraulique	1. Projet Intégré de Sécurité de l'Eau au Niger 2. Projet de Renforcement de l'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement de la Ville de Zinder, Mirriah et des Villages Environnants (PRAEPA Zinder) 3. Projet de construction d'une troisième usine de traitement d'eau potable à Niamey (250 00 m3/j en 2030, dont la première tranche de 100 000 m3/j en 2026) 4. Projet de transformation des forages équipés des pompes à motricité humaine en Postes d'Eau Autonomes 5. Projet de construction des stations de pompage pastorales et de puits cimentés pastoraux 6. Projet d'équipement des chefs-lieux des régions en installations de traitement des boues de vidange

4.3.3. Loi de Finances

Elle est l'instrument par excellence de mise en œuvre des politiques publiques. Elle détermine pour un exercice (une année civile) la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en résulte (article 1 de la loi organique n°2012- 09 du 26 mars 2012 (LOLF)).

V. CADRE DE MESURE DES RESULTATS

Le Cadre de Mesure des Résultats (CMR) est une matrice à l'aide de laquelle les parties prenantes s'entendent sur les indicateurs et les cibles qui permettront de démontrer l'atteinte des résultats. C'est un outil utilisé pour évaluer l'efficacité et l'impact du programme. Il présente, pour chaque résultat, les indicateurs de suivi, leur situation de référence et leurs cibles pour la période 2025–2029 ainsi que les sources de données.

5.1. Méthodologie

Pour chaque indicateur du CMR, les valeurs de référence et les cibles ont été définies. Il y a lieu de souligner que la détermination des cibles des différents indicateurs a été faite sur la base de plusieurs hypothèses. Ces hypothèses reposent principalement sur :

- La base tendancielle des indicateurs ;
- Les orientations déclinées dans la Vision du Président de la République et certains documents de politiques sectorielles ;
- Les projections des indicateurs contenues dans les documents de programmation budgétaire (DPPD/PAP) des ministères.

5.2. Synthèse des principaux résultats attendus

L'impact recherché du PRR est ***« Les conditions de vie des populations sont améliorées de manière durable ».*** Il sera induit par quatre (4) changements globaux et dix-sept (17) changements intermédiaires.

Ces changements seront mesurés à travers 3 indicateurs d'impact, 8 indicateurs de changements globaux et 60 indicateurs de changements intermédiaires.

VI. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI-EVALUATION ET DE COORDINATION

6.1. Dispositif de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation

Le dispositif de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du Programme de la Refondation de la République est composé d'organes d'orientation politique et de pilotage, d'organes techniques d'appui conseil et de coordination, de Structures d'appui à la mise en œuvre et au suivi et évaluation ainsi que de cadres de concertation.

Ce dispositif, placé sous la coordination de la Présidence de la République, sera créé par un décret pris en Conseil des Ministres.

6.2. Instruments de mise en œuvre

Les principaux instruments de mise en œuvre du PRR, aux niveaux central, sectoriel, décentralisé et déconcentré, sont :

6.2.1. Instruments au niveau central

Au niveau central, les instruments de mise en œuvre sont constitués de :

- Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Programme de la Refondation de la République ;
- Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) ;
- Programme d'Investissements Publics (PIP) ;
- Loi de Finances ;
- Stratégie de communication.

6.2.2. Instruments au niveau sectoriel et ministériel

Les politiques et stratégies sectorielles donnent les grandes orientations dans les secteurs considérés. Elles sont mises en œuvre à travers un plan de développement sectoriel (PDS) qui définit les principaux axes d'intervention et les programmes sectoriels à moyen terme. Ainsi, chaque cadre sectoriel sera analysé en vue de l'aligner aux orientations nationales.

Au niveau ministériel, la mise en œuvre se fera à travers l'exécution des programmes budgétaires qui seront redéfinis sur la base des actions majeures du Programme de la Refondation de la République.

6.2.3. Instruments aux niveaux décentralisés

Le PRR sera territorialisé et opérationnalisé aux niveaux régional et local à travers les Plans de Développement Régionaux (PDR) pour les régions et les Plans de Développement Communaux (PDC) pour les communes.

6.3. Instruments de suivi-évaluation

Les principaux instruments de suivi-évaluation du PRR, aux niveaux central, sectoriel, décentralisé et déconcentré, sont : le Cadre de mesure de résultats, le Tableau de bord, l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale du Programme.

6.4. Principes de mise en œuvre et du suivi et évaluation

Cinq principes directeurs vont guider la mise en œuvre du PRR. Il s'agit de : la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), l'approche intersectorielle, l'inclusivité, le partenariat et la responsabilisation/redevabilité.

VII. ANALYSE ET MITIGATION DES RISQUES ET CONDITIONS DE REUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE

Le PRR constitue un document de stratégie dont la mise en œuvre effective permettra de poser les bases d'un développement endogène du Niger à l'horizon 2029. Toutefois, la mise en œuvre du PRR pourrait être entravée par des risques ayant des sources exogènes et endogènes. Pour y remédier, des mesures de mitigation sont proposées afin de réduire les effets néfastes associés. Ces mesures sont renforcées par un certain nombre de conditions de réussite.

7.1. Risques à sources exogènes

Les principaux risques à sources exogènes identifiés sont : (i) les chocs climatiques ; (ii) la dégradation de la situation sécuritaire ; (iii) la baisse des cours des matières premières ; (iv) la propagation des maladies à caractère pandémique ou épidémique ; (v) les crises financières et économiques et (vi) l'inflation importée.

7.2. Risques à sources endogènes

Les risques à sources endogènes identifiés sont : (i) l'instabilité sociopolitique et institutionnelle ; (ii) le non-respect des engagements liés au Partenariat Public Privé (PPP) et (iii) la faible adhésion des acteurs.

7.3. Mesures de mitigation des risques

Le tableau ci-après présente les mesures de mitigation des risques identifiées.

Tableau 7 : Risques et mesures de mitigation

Risques	Conséquences	Mesures de mitigation
Chocs climatiques	- Baisse de la production agrosylvopastorale et halieutique - Baisse du revenu des ménages - Perte de la diversité biologique - Inondations - Survenance des maladies climato-sensibles - Dégradation des infrastructures	- Mise en œuvre de la CDN révisée, des plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques et les plans d'anticipation et de riposte aux catastrophes naturelles - Poursuite des actions de sécurisation et d'intensification de la production agrosylvopastorale et halieutique ainsi que la petite irrigation. - la réforme relative à la gestion des risques de catastrophes
Dégradation de la situation sécuritaire	- Difficulté d'accès aux services sociaux - Manque de confiance des investisseurs privés - Baisse des IDE	- Coordination entre les forces de défense et de sécurité - Renforcement de la coopération militaire - Renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité
Baisse des cours des matières premières	- Baisse de recette d'exportation	- Diversifications des produits d'exportations et des partenaires - Transformations sur place des matières

Risques	Conséquences	Mesures de mitigation
		premières
Propagation des maladies à caractères pandémique et épidémique	- Ralentissement des activités économiques - Augmentation des dépenses sanitaires	- Actions de prévention et de renforcement des capacités des formations sanitaires.
Crises financière et économique	- Baisse des appuis budgétaires et dons projets - Effet néfaste sur la croissance, l'emploi et le bien-être de la population	- Diversification des sources de financement
Risque lié à l'inflation importée	- Effets négatifs sur les investissements productifs - Réduction du pouvoir d'achat des ménages et du chiffre d'affaires des entreprises	- Vente des produits à prix modéré et la distribution gratuite des vivres à court terme - Renforcement de la production agricole à moyen terme - Facilités aux entreprises
Instabilité sociopolitiques et institutionnelle	- Effets négatifs sur la production, le commerce extérieur, la mobilisation des ressources internes et externes et les investissements directs étrangers.	- Promotion de la bonne gouvernance - Maintien du dialogue constant entre les couches sociopolitiques.
Non-respect des engagements liés aux Partenariat Public Privé (PPP)	- Risque financier	- Renforcement du cadre institutionnel pour une meilleure coordination des acteurs - Développement d'expertises en matière de gestion et de partage des risques.) - Adopter des lois prenant en compte des procédures standards d'attribution des marchés publics et de bon reportage en matière d'analyse de la viabilité de la dette et du cadre budgétaire
Faible adhésion des acteurs	- Effets négatifs sur la concertation et la synergie d'intervention des acteurs de mise en œuvre	- Mise en place d'un dispositif institutionnel et l'élaboration d'un plan de communication d'envergure nationale

Source : MEF/DGPPD

7.4. Impact financier de la survenance de certains risques

La survenance des risques susmentionnés sur la période du Programme, notamment ceux liés aux chocs climatiques et sécuritaires, engendrerait un coût additionnel au coût global du PRR 2025-2029. Les estimations effectuées évaluent à 439 milliards de FCFA ainsi l'impact financier d'un choc climatique extrême, similaire à celui de 2021 où la production agricole a baissé de près de 39%. De même, un choc exogène comme la crise ukrainienne, avec l'inflation importée qui s'en est suivie, pourrait entrainer un désarmement tarifaire sur les produits de consommation courante de l'ordre de 10 milliards de FCFA. Quant à la survenance d'un choc sécuritaire, qui pourrait se traduire par une dégradation de la situation sécuritaire pouvant compromettre la collecte efficace des recettes et ralentir l'exportation du pétrole brut, elle impliquerait un besoin de financement supplémentaire de 272,3 milliards de FCFA par an.

7.5. Conditions de réussite de la mise en œuvre

Plusieurs conditions doivent être réunies pour réussir la mise en œuvre du PRR. Il s'agit, entre autres, de la cohésion sociale et la sécurité, l'engagement politique au plus haut niveau, le renforcement du rôle de la planification stratégique dans le processus à tous les niveaux (national, régional et départemental), l'amélioration du cadre organique du Gouvernement, la mobilisation des ressources complémentaires, un contexte international favorable et l'appropriation du PRR par tous les acteurs.

CONCLUSION

Le Programme de la Refondation de la République marque une étape décisive dans l'histoire contemporaine du pays, en proposant une vision ambitieuse, fédératrice et résolument tournée vers l'avenir. Porté par la volonté de bâtir un Niger nouveau, uni, solidaire et souverain, ce programme s'appuie sur des valeurs fondamentales d'unité nationale, de solidarité, de souveraineté et de participation citoyenne, qui constituent le socle d'un renouveau politique, institutionnel, économique, social et culturel.

Face à un contexte national et international en profonde mutation, caractérisé par des défis sécuritaires, économiques, sociaux, environnementaux et géopolitiques majeurs, le Programme pour la Refondation du Niger propose une réponse structurée, cohérente et innovante. Il s'attache à poser les bases d'un développement endogène, inclusif et durable, en s'attaquant aux causes structurelles de la vulnérabilité, en consolidant la gouvernance, en valorisant le capital humain, en stimulant la croissance économique et en renforçant la justice sociale.

La réussite de ce programme repose sur l'engagement de l'ensemble des forces vives de la Nation – institutions publiques, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers et citoyens – dans une dynamique collective et participative. La mise en œuvre des stratégies et actions prévues, fondée sur la transparence, la redevabilité et la performance, permettra de concrétiser les ambitions du Niger en matière de paix, de prospérité, de justice sociale et de souveraineté retrouvée.

En définitive, le Programme de la Refondation du Niger se veut un instrument fédérateur et porteur d'espoir, offrant à chaque Nigérienne et chaque Nigérien l'opportunité de participer activement à la construction d'un avenir commun. Il incarne la promesse d'un Niger résilient, prospère et digne, où la paix, la solidarité et la souveraineté sont les fondements d'un développement harmonieux et partagé. C'est dans cet esprit que la Nation tout entière est invitée à s'engager, avec détermination et confiance, sur la voie de la refondation et du progrès durable.

ANNEXES

Annexe 1 : PAP détaillé par axe, par volet et par action majeure

Axe/volet/actions majeures	Coût total	Plan de financement			Répartition annuelle des coûts				
		Total	Etat	PTF	2025	2026	2027	2028	2029
Axe 1 : Renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale	**2 264,19**	**2 264,19**	**2 156,38**	**107,81**	**401,28**	**432,07**	**453,89**	**476,57**	**500,38**
Volet 1 : Défense nationale et sécurisation du territoire	**2 038,10**	**2 038,10**	**2 036,29**	**1,81**	**368,79**	**387,33**	**406,66**	**426,99**	**448,34**
1101-Concevoir et piloter une politique de défense et de sécurité alignée sur l'évolution du contexte et les aspirations de souveraineté du Niger	117,34	117,34	117,34	-	21,24	22,30	23,41	24,58	25,81
1102-Renforcer les capacités opérationnelles d'interventions des Forces de Défense et de Sécurité (FDS)	1 920,28	1 920,28	1 918,47	1,81	347,52	364,90	383,14	402,30	422,42
1103_Renforcer l'appropriation de la problématique de défense et de sécurité nationales par les citoyens	0,20	0,20	0,20	-		0,05	0,05	0,05	0,05
1104_Lutter contre la corruption et l'opacité dans le secteur de la défense et de la sécurité	0,13	0,13	0,13	-		0,05	0,03	0,03	0,03
1105-Développer des mécanismes innovants de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée au Niger et dans l'espace AES.	0,16	0,16	0,16	-	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Volet 2 : Paix et cohésion sociale	**226,09**	**226,09**	**120,09**	**106,00**	**32,49**	**44,75**	**47,23**	**49,58**	**52,04**
1201_Développer des initiatives civilo-militaires pour une implication efficace des populations sur les questions sécuritaires	0,25	0,25	0,25	-		0,08	0,08	0,05	0,05
1202_Développer des approches efficaces de prévention et d'atténuation de la radicalisation et de l'extrémisme violent	46,31	46,31	46,31	-		10,56	11,33	11,92	12,50
1203-Renforcer les capacités et l'engagement de la jeunesse à l'exercice du leadership en matière de prévention et de gestion des conflits et aux efforts de sécurité	0,17	0,17	0,17	-	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04

Axe/volet/actions majeures	Coût total	Plan de financement			Répartition annuelle des coûts				
		Total	Etat	PTF	2025	2026	2027	2028	2029
1204-Intensifier les initiatives pour renforcer la coexistence pacifique et la résilience des citoyens face aux risques de conflits inter et intra-communautaires	179,37	179,37	73,37	106,00	32,46	34,08	35,79	37,58	39,46
Axe 2 Promotion de la bonne gouvernance	**825,21**	**825,21**	**722,74**	**102,46**	**97,75**	**169,95**	**166,22**	**182,26**	**209,02**
Volet 1 : Accès à une justice indépendante et efficace	**231,82**	**231,82**	**231,82**	**-**	**12,36**	**60,15**	**51,55**	**52,98**	**54,79**
2101-Simplifier les procédures judiciaires conformément aux attentes de proximité, de célérité et d'équité	56,10	56,10	56,10	-	10,15	10,66	11,19	11,75	12,34
2102_Valoriser les mécanismes traditionnels de règlement des litiges	3,88	3,88	3,88	-	0,70	0,74	0,78	0,81	0,85
2103-Renforcer la transparence et le professionnalisme du système judiciaire	169,71	169,71	169,71	-	1,14	48,34	39,15	39,96	41,12
2104_Développer des mécanismes innovants pour prévenir et réprimer toutes les formes de corruption et d'abus au sein du système judiciaire	0,14	0,14	0,14	-	-	0,04	0,04	0,04	0,04
2105-Développer des initiatives de sécurisation et d'humanisation du milieu carcéral ainsi que de réinsertion socio – professionnelle des détenus	1,91	1,91	1,91	-	0,35	0,36	0,38	0,40	0,42
2106-Instaurer des mécanismes de redevabilité et de sanctions contre les abus des acteurs du système judiciaire	0,07	0,07	0,07	-	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02
Volet 2 : Administration publique	**359,70**	**359,70**	**310,43**	**49,27**	**65,06**	**68,36**	**71,78**	**75,36**	**79,13**
2201-Développer des approches et mécanismes innovants de gestion de compétences et de suivi de la performance des ressources humaines de l'administration publique	286,91	286,91	241,39	45,52	51,92	54,52	57,25	60,11	63,11
2202-Développer un système de simplification et de dématérialisation des procédures administratives	0,10	0,10	0,10	-	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
2203_Développer des approches innovantes limitant les interférences politiques dans les processus de gestion des ressources humaines	0,20	0,20	0,20	-		0,05	0,05	0,05	0,05
2204-Rendre performant le système d'inspection des services et de contrôle	5,89	5,89	5,89	-	1,07	1,12	1,18	1,23	1,30

Axe/volet/actions majeures	Coût total	Plan de financement			Répartition annuelle des coûts				
		Total	Etat	PTF	2025	2026	2027	2028	2029
2205-Renforcer les capacités techniques et organisationnelles en matière de gestion des collectivités territoriales	66,59	66,59	62,84	3,75	12,05	12,65	13,29	13,95	14,65
Volet 3 : Système politique inclusif, souverain et transparent	**139,51**	**139,51**	**86,32**	**53,19**	**17,77**	**19,04**	**19,97**	**30,85**	**51,88**
2301-Développer des modèles institutionnels adaptés aux réalités nationales et garantissant l'unité nationale, la stabilité ainsi que les principes d'interdépendance et de contre-pouvoir	56,90	56,90	39,50	17,41	10,10	10,88	11,41	11,97	12,55
2302-Mettre en place les textes fondamentaux de la République (la constitution, code électoral etc.) prenant en compte les aspirations des citoyens à la souveraineté nationale et garantissant une stabilité politique et institutionnelle durable, ainsi que la sauvegarde des intérêts fondamentaux du pays	42,41	42,41	6,62	35,79	7,68	8,06	8,46	8,89	9,33
2303_Mettre en place les institutions de la République issues des processus électoraux	40,20	40,20	40,20	-		0,10	0,10	10,00	30,00
Volet 4 : Identité nationale	**94,17**	**94,17**	**94,17**	**-**	**2,56**	**22,40**	**22,92**	**23,07**	**23,22**
2401-Intensifier l'éducation des populations sur le patriotisme, le civisme, la citoyenneté responsable et le leadership communautaire dès la cellule familiale	0,32	0,32	0,32	-	-	0,08	0,08	0,08	0,09
2402_Réécrire l'histoire générale du Niger	1,13	1,13	1,13	-		0,23	0,30	0,30	0,30
2403_Actualiser et mettre en œuvre les politiques et stratégies nationales en lien avec les valeurs de patriotisme, d'engagement citoyen et les objectifs de souveraineté	64,47	64,47	64,47	-		15,89	16,19	16,19	16,19
2404-Développer les sports et les activités artistiques et culturelles pour renforcer l'identité nationale	9,51	9,51	9,51	-	1,72	1,81	1,90	1,99	2,09
2405_Mettre en place des mécanismes de mobilisation pour l'action citoyenne	0,80	0,80	0,80	-		0,20	0,20	0,20	0,20
2406_Créer des cadres d'expression et d'action citoyenne orientés sur le développement endogène	13,30	13,30	13,30	-		3,33	3,33	3,33	3,33
2407-Promouvoir les valeurs et mécanismes traditionnels de solidarité (parenté à plaisanterie, festivals de la jeunesse, autres rencontres interculturelles et sportives, etc.)	4,65	4,65	4,65	-	0,84	0,88	0,93	0,97	1,02

Axe/volet/actions majeures	Coût total	Plan de financement			Répartition annuelle des coûts				
		Total	Etat	PTF	2025	2026	2027	2028	2029
Axe 3 : Développement des bases de production pour la souveraineté économique	**9 581,92**	**9 581,92**	**7 889,48**	**1 692,44**	**1 657,48**	**1 873,65**	**1 927,31**	**2 013,31**	**2 110,17**
Volet 1 : Gestion de l'économie	**7 596,06**	**7 596,06**	**6 997,30**	**598,76**	**1 368,39**	**1 443,93**	**1 517,89**	**1 593,32**	**1 672,53**
3101-Concevoir et piloter un document-cadre d'orientation économique	9,77	9,77	2,58	7,18	1,77	1,86	1,95	2,05	2,15
3102-Concevoir et piloter une stratégie de financement adaptée et préservant la souveraineté économique	4 296,45	4 296,45	4 267,15	29,29	771,25	816,92	859,54	902,05	946,69
3103-Renforcer le civisme fiscal	1,28	1,28	1,28	-	0,23	0,24	0,26	0,27	0,28
3104-Renforcer le dispositif de lutte contre la corruption et la délinquance économique, financière et fiscale	49,71	49,71	49,71	-	9,00	9,45	9,92	10,41	10,93
3105-Développer et mettre en œuvre une approche innovante de renforcement des compétences professionnelles conformes aux besoins des secteurs et métiers retenus par le cadre d'orientation économique	206,13	206,13	133,22	72,92	37,31	39,17	41,13	43,19	45,34
3106-Améliorer l'efficacité de la dépense, en accordant une priorité aux dépenses dans les secteurs ou domaines conformément au choix de transformation structurelle, de développement social et de souveraineté	2 354,58	2 354,58	2 354,58	-	426,12	447,43	469,80	493,29	517,95
3107-Informatiser le système d'acquisition des biens et services par les structures de l'Etat	0,89	0,89	0,89	-	0,16	0,17	0,18	0,19	0,19
3108-Renforcer la planification du développement, l'évaluation des politiques publiques, le cadre de gestion macroéconomique et la gestion budgétaire et comptable	497,75	497,75	52,45	445,30	90,08	94,58	99,31	104,28	109,49
3109-Renforcer la diplomatie économique	103,27	103,27	103,27	-	18,69	19,62	20,60	21,63	22,72
3110-Renforcer le Système Statistique National pour mieux répondre aux besoins de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques, programmes et projets	68,63	68,63	24,57	44,06	12,42	13,04	13,69	14,38	15,10
3111-Définir les approches endogènes de valorisation des secteurs économiques pour lesquels le Niger dispose d'un avantage comparatif	2,16	2,16	2,16	-	0,39	0,41	0,43	0,45	0,48

Axe/volet/actions majeures	Coût total	Plan de financement			Répartition annuelle des coûts				
		Total	Etat	PTF	2025	2026	2027	2028	2029
3112-Renforcer les appuis spécifiques aux PMI/PME	5,44	5,44	5,44	-	0,98	1,03	1,08	1,14	1,20
Volet 2 : Souveraineté alimentaire	**581,09**	**581,09**	**175,97**	**405,12**	**100,78**	**112,02**	**117,21**	**122,77**	**128,30**
3201-Développer les filières porteuses du secteur agricole (Agriculture, Elevage, pisciculture, etc.) suivant les régions ou les zones agro écologiques	397,16	397,16	107,99	289,16	71,88	75,47	79,24	83,20	87,36
3202_Renforcer les systèmes nationaux de production et de vulgarisation des intrants (semences, engrais, matériels agricoles, aliments bétail, etc.)	20,00	20,00	20,00	-		5,00	5,00	5,00	5,00
3203_Créer les conditions favorables à l'émergence de champions dans le secteur agricole	0,40	0,40	0,40	-		0,10	0,10	0,10	0,10
3204_Valoriser les produits de la recherche agronomique	0,40	0,40	0,40	-		0,10	0,10	0,10	0,10
3205-Renforcer le conseil agricole auprès des producteurs	12,22	12,22	12,22	-	2,21	2,32	2,44	2,56	2,69
3206_Renforcer la gestion foncière	3,40	3,40	3,40	-		1,00	0,90	0,90	0,60
3207-Gérer durablement les terres, les eaux et la diversité biologique	147,52	147,52	31,56	115,96	26,70	28,03	29,43	30,91	32,45
Volet 3 : Transformation et écoulement des produits agricoles	**91,79**	**91,79**	**91,79**	**-**	**9,31**	**43,10**	**16,09**	**11,79**	**11,49**
3301_Développer les capacités nationales de stockage adaptées aux spécificités des produits ainsi que le désenclavement des principales zones de production	40,37	40,37	40,37	-		33,33	5,83	1,02	0,18
3302-Créer un environnement favorable au développement des industries de transformation des produits du secteur agricole dans les principales zones de production	8,53	8,53	8,53	-	1,54	1,62	1,70	1,79	1,88
3303-Mettre en place des mécanismes incitatifs pour la commercialisation des produits du secteur agricole, y compris les préférences pour la demande publique et l'instauration des barrières de protection des investisseurs au Niger	42,89	42,89	42,89	-	7,76	8,15	8,56	8,99	9,43
Volet 4 : Services énergétiques, de transport et des TIC	**1 287,60**	**1 287,60**	**599,04**	**688,56**	**174,41**	**269,77**	**271,05**	**280,11**	**292,26**
3401-Elaborer et mettre en œuvre des programmes prioritaires de développement des infrastructures d'énergie, de transport et des TIC	1 226,99	1 226,99	538,43	688,56	174,08	244,38	256,47	269,30	282,76

Axe/volet/actions majeures	Coût total	Plan de financement			Répartition annuelle des coûts				
		Total	Etat	PTF	2025	2026	2027	2028	2029
3402_Elaborer et mettre en œuvre un programme de développement d'infrastructures stratégiques, principalement sur les recettes issues de la valorisation des produits miniers	33,33	33,33	33,33	-		8,33	8,33	8,33	8,33
3403_Impliquer le génie militaire pour la réalisation d'infrastructures civiles, notamment dans les zones les plus exposées aux menaces sécuritaires	25,26	25,26	25,26	-		16,67	5,83	2,04	0,71
3404-Renforcer le climat des affaires à travers des approches innovantes et adaptées à la réalité économique du Niger	1,81	1,81	1,81	-	0,33	0,34	0,36	0,38	0,40
3405_Promouvoir la compétitivité des produits « made in Niger » sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux	0,22	0,22	0,22	-	-	0,05	0,05	0,06	0,06
Volet 5 : Chaines de valeur minières et pétrolières	**25,38**	**25,38**	**25,38**	**-**	**4,59**	**4,82**	**5,06**	**5,32**	**5,58**
3501-Maitriser les potentialités géologiques et minière	11,76	11,76	11,76	-	2,13	2,24	2,35	2,46	2,59
3502-Développer les infrastructures pétrolières et pétrochimiques (y compris la création des comptoirs d'échange et des raffineries)	1,68	1,68	1,68	-	0,30	0,32	0,33	0,35	0,37
3503_Aligner les codes minier et pétrolier sur les principes de la refondation	0,04	0,04	0,04	-	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
3504-Elaborer une stratégie de valorisation des ressources naturelles conforme aux intérêts nationaux y compris le contenu local	11,90	11,90	11,90	-	2,15	2,26	2,37	2,49	2,62
Axe 4 : Accélération des réformes sociales	**3 362,35**	**3 362,35**	**2 794,11**	**568,24**	**591,92**	**642,55**	**674,86**	**708,79**	**744,23**
Volet 1 : Système éducatif et insertion socio-économique	**1 930,86**	**1 930,86**	**1 732,69**	**198,17**	**349,20**	**366,96**	**385,31**	**404,58**	**424,81**
4101-Refonder le système éducatif (révision de la LOSEN et réforme curriculaire à tous les niveaux) adapté à la demande sociale et aux ambitions de souveraineté	197,66	197,66	192,25	5,41	35,77	37,56	39,44	41,41	43,48
4102-Développer des innovations pédagogiques facilitant l'apprentissage des métiers porteurs dans les différents domaines de l'économie	181,36	181,36	172,22	9,14	32,82	34,46	36,19	37,99	39,89

Axe/volet/actions majeures	Coût total	Plan de financement			Répartition annuelle des coûts				
		Total	Etat	PTF	2025	2026	2027	2028	2029
4103-Mettre en place un plan dynamique de couverture du pays en infrastructures adaptées, en équipements et en ressources humaines de qualité	862,74	862,74	741,95	120,79	156,13	163,94	172,14	180,74	189,78
4104-Mettre en place un dispositif de promotion de l'équité, du mérite et de l'excellence ainsi que du respect de l'éthique et de la déontologie en milieu scolaire et universitaire	588,57	588,57	588,57	-	106,28	111,90	117,49	123,37	129,53
4105-Renforcer le mécanisme de contrôle de la qualité des enseignements	100,54	100,54	37,71	62,83	18,20	19,10	20,06	21,06	22,12
Volet 2 : Recherches fondamentale et appliquée	**155,96**	**155,96**	**155,65**	**0,31**	**28,15**	**29,66**	**31,14**	**32,69**	**34,32**
4201-Promouvoir des projets de recherche fondamentale et appliquée en lien avec les besoins prioritaires dans les domaines économiques, politiques, sociales, sécuritaires, culturels, technologiques, etc.	154,91	154,91	154,60	0,31	28,03	29,44	30,91	32,45	34,08
4202-Valoriser les résultats de recherches en fonction des besoins des bénéficiaires y compris les recherches hors centres universitaires	0,65	0,65	0,65	-	0,12	0,12	0,13	0,14	0,14
4203_Redéfinir les accords de coopération favorisant le transfert des connaissances et des technologies ainsi que le maintien des compétences dans le pays	0,20	0,20	0,20	-		0,05	0,05	0,05	0,05
4204_Concevoir et mettre en œuvre un programme de couverture du pays en infrastructures, équipements et en ressources humaines dédiés à la recherche	0,20	0,20	0,20	-		0,05	0,05	0,05	0,05
Volet 3 : Accès aux services de santé et d'hygiène	**775,48**	**775,48**	**612,84**	**162,64**	**128,58**	**149,86**	**157,54**	**165,61**	**173,89**
4301-Renforcer la disponibilité et l'accessibilité aux produits de santé de qualité	183,62	183,62	100,38	83,24	33,23	34,89	36,64	38,47	40,39
4302-Renforcer la couverture du pays en infrastructures et équipements sanitaires de qualité accessible à tous (y compris les personnes handicapées)	26,33	26,33	11,15	15,18	4,77	5,00	5,25	5,52	5,79
4303_Renforcer la maintenance des infrastructures et équipements sanitaires	8,62	8,62	8,62	-		2,00	2,10	2,21	2,32
4304_Valoriser la médecine traditionnelle	2,16	2,16	2,16	-		0,50	0,53	0,55	0,58

Axe/volet/actions majeures	Coût total	Plan de financement			Répartition annuelle des coûts				
		Total	Etat	PTF	2025	2026	2027	2028	2029
4305_Renforcer la production de l'industrie pharmaceutique locale	0,43	0,43	0,43	-		0,10	0,11	0,11	0,12
4306_Renforcer le contrôle de la qualité des médicaments et autres produits de santé	0,22	0,22	0,22	-		0,05	0,05	0,06	0,06
4307-Renforcer la couverture du pays en ressources humaines de qualité	84,85	84,85	84,85	-	15,36	16,12	16,93	17,78	18,66
4308-Concevoir et piloter un programme d'hygiène en lien avec la santé publique	415,68	415,68	351,45	64,22	75,23	78,99	82,94	87,08	91,44
4309_Développer les mutuelles de santé adaptées afin d'améliorer la couverture universelle	53,58	53,58	53,58	-		12,21	13,00	13,84	14,54
Volet 4 : Protection sociale	**224,45**	**224,45**	**224,45**	**-**	**36,37**	**43,64**	**45,82**	**48,11**	**50,51**
4401-Mettre en place un système intégré d'information sur les inégalités (genre et inclusion), la gestion des risques et catastrophes (prévention, atténuation, urgence, réhabilitation)	2,09	2,09	2,09	-	0,38	0,40	0,42	0,44	0,46
4402-Renforcer les capacités de résilience des populations faces aux situations de choc	163,29	163,29	163,29	-	29,35	31,08	32,63	34,26	35,98
4403_Concevoir et piloter un programme spécifique de réhabilitation des zones affectées par les situations de catastrophe et d'insécurité	8,62	8,62	8,62	-		2,00	2,10	2,21	2,32
4404-Actualiser et piloter la politique nationale de protection sociale pour l'adapter aux réalités du pays	3,81	3,81	3,81	-	0,69	0,72	0,76	0,80	0,84
4405-Renforcer les mécanismes de protection et d'insertion sociale et économique des groupes à besoins spécifiques à travers des actions de lutte contre la mendicité et le trafic d'enfants	40,36	40,36	40,36	-	5,96	7,98	8,38	8,80	9,24
4406-Promouvoir l'autonomisation économiques des groupes vulnérables	6,27	6,27	6,27	-		1,46	1,53	1,60	1,68
Volet 5 : Employabilité et entrepreneuriat des jeunes	**8,87**	**8,87**	**7,57**	**1,29**	**1,41**	**1,73**	**1,82**	**1,91**	**2,00**
4501-Renforcer les compétences des jeunes aux métiers en vue de faciliter leur insertion sur le marché du travail au niveau local, régional et national	4,11	4,11	4,11	-	0,74	0,78	0,82	0,86	0,90
4502-Renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes leur permettant d'exploiter efficacement des	3,63	3,63	2,34	1,29	0,66	0,69	0,72	0,76	0,80

Axe/volet/actions majeures	Coût total	Plan de financement			Répartition annuelle des coûts				
		Total	Etat	PTF	2025	2026	2027	2028	2029
opportunités économiques conformes aux besoins du marché									
4503_Protéger les jeunes contre les pratiques addictives nocives et les comportements déviants	1,08	1,08	1,08	-		0,25	0,26	0,28	0,29
4504-Renforcer le système d'information sur le marché de l'emploi	0,05	0,05	0,05	-	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Volet 6 : Eau et cadre de vie	**266,73**	**266,73**	**60,90**	**205,83**	**48,21**	**50,70**	**53,24**	**55,90**	**58,69**
4601-Accroitre l'accès à l'eau potable en milieux rural en particulier	227,04	227,04	31,20	195,85	41,09	43,14	45,30	47,57	49,94
4602-Renforcer le cadre de vie à travers notamment l'assainissement et l'accès aux logements sociaux	39,69	39,69	29,70	9,99	7,12	7,56	7,93	8,33	8,75
Total général	**16 033,67**	**16 033,67**	**13 562,71**	**2 470,96**	**2 748,43**	**3 118,22**	**3 222,28**	**3 380,93**	**3 563,79**

Annexe 2 : Programme d'Investissements Publics (PIP)

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
Cab/PRN	Appui à l'administration	Projet Villages Intelligents pour la croissance rurale et l'inclusion numérique	IDA	EMP	29 911,64	2 406,04	1 661,00	-	-
Cab/PRN	Appui à l'administration	Projet Villages Intelligents pour la croissance rurale et l'inclusion numérique	IDA	ANR	29 911,64	10 790,00	5 000,00	-	-
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	BAD/FAD	EMP	37 960,00	2 765,51	5 876,21	5 876,21	-
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	BID	EMP	91 383,00	4 201,75	11 249,55	11 249,55	-
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	BOAD	EMP	45 000,00	4 738,91	6 241,27	6 241,27	-
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	Trésor	FC	115 836,00	2 000,00	7 000,00	25 000,00	86 200,18
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	Fonds Abu Dhabi	EMP	5 914,00	-	-	452,03	-
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	BADEA	EMP	5 910,00	-	-	858,03	1 035,66
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	OFID	EMP	8 865,00	-	-	1 456,94	-
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	FSD	EMP	17 775,00	-	-	472,59	11 245,64
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	BAD/FAD	ANR	28 952,00	1 418,14	1 994,70	1 994,70	-
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	FKDEA	EMP	16 631,00	-	-	2 509,78	8 024,24
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	BAD/FAT	EMP	8 160,00	-	1 085,75	1 085,75	2 289,21
Cab/PRN	Programme Kandadji	PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI PHASE II	IDA	EMP	212 000,00	9 636,99	7 254,80	10 000,00	50 000,00
Cab/PRN	Sécurité nationale	Programme de Déminage Humanitaire et Recupération d'Armes Illicites	Trésor	FP	23 540,70	14,80	30,00	-	-

x

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
Cabinet PM	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Projet Filets Sociaux ADAPTATIFS Phase II	IDA	EMP	27 091,02	601,81	-	-	-
Cabinet PM	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Projet de Redressement et de Développement de la région du Lac Tchad (PROLAC)	IDA	ANR	23 069,45	40,00	-	-	-
Cabinet PM	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Projet de Redressement et de Développement de la région du Lac Tchad (PROLAC)	IDA	EMP	12 004,01	3 110,00	-	-	-
Cabinet PM	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Projet de Redressement et de Développement de la région du Lac Tchad (PROLAC)	Trésor	FC	450,00	-	-	-	-
Cabinet PM	Décentralisation	Programme d'Investissement et de Capacitation des Collectivités Territoriales (PICCT III)	KFW	ANR	13 119,14	461,67	-	-	-
Cabinet PM	Décentralisation	Avenant d'intégration de la phase 4 du PICCT BMZ N0 2019.69.1531 contrat d'aide financière (PICCT IV)	KFW	ANR	3 394,89	300,00	-	-	-
Cabinet PM	Environnement/ changement climatique	Projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire et de la Valorisation des Initiaves Paysannes au Niger (ZARESE2)	Italie	ANR	1 757,70	-	-	-	-
Cabinet PM	Environnement/ changement climatique	Projet Planification et Financement de l'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC) au Niger	FEM	ANR	4 712,50	382,20	-	-	-
Cabinet PM	Environnement/ changement climatique	Mise en œuvre nationale effective du régime d'accès et de partage des avantages et des savoirs traditionnels au Niger conformément au Protocole de Nagoya	FEM	ANR	433,79	-	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
Cabinet PM	Environnement/ changement climatique	Projet Intégré de Développement Urbain et de la Résilience Multisectorielle	Trésor	FC	1 100,00	91,28	185,00	185,00	185,00
Cabinet PM	Environnement/ changement climatique	Projet Intégré de Développement Urbain et de la Résilience Multisectorielle	IDA	ANR	75 033,96	15 750,00	12 750,00	20 750,00	26 283,96
Cabinet PM	Environnement/ changement climatique	Projet Intégré de Développement Urbain et de la Résilience Multisectorielle	IDA	EMP	73 270,40	-	2 500,00	15 000,00	45 770,40
Cabinet PM	Environnement/ changement climatique	Soutien aux actions rapides pour la mise en œuvre du cadre mondial Post 2020 de la Convention sur la Diversité Biologique	FEM	ANR	139,70	46,57	-	-	-
Cabinet PM	Hydraulique	Projet Intégré de Sécurité de l'Eau au Niger	IDA	ANR	68 750,00	27 087,00	15 092,00	21 092,00	4 000,00
Cabinet PM	Hydraulique	Projet Intégré de Sécurité de l'Eau au Niger	IDA	EMP	151 250,00	-	-	16 701,00	78 245,50
Cabinet PM	Sécurité nationale	Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS/3F)	Trésor	FC	-	300,00	-	-	-
Cabinet PM	Sécurité nationale	Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS/3F)	IDA	ANR	28 946,00	-	5 000,00	-	-
Cabinet PM	Sécurité nationale	Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS/3F)	IDA	EMP	27 878,17	2 553,64	5 817,31	12 689,91	-
Cabinet PM	Environnement/ changement climatique	Renforcement de la résilience des petits agriculteurs par des techniques d'agriculture intelligente face au climat (PRP-AIC) dans la région de Tahoua	FEM	ANR	4 466,21	2 369,63	2 278,18	514,11	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
Cabinet PM	Environnement/ changement climatique	Premier Rapport Biennal de Transparence du Niger	Italie	ANR	330,00	33,17	33,17	-	-
M/COM/P/EN	Télécommunications et NTICS	Réhabilitation et Création de Radios Communautaires	Trésor	FP	2 926,07	61,20	258,40	258,40	2 213,96
M/COM/P/EN	Télécommunications et NTICS	Sécurisation des Centres des Installations Radio/TV	Trésor	FP	3 992,64	12,34	137,20	137,20	3 638,86
M/COM/P/EN	Télécommunications et NTICS	Projet de Construction de la Dorsale Transsaharienne à fibre optique	BAD/FAD	EMP	15 926,25	-	1 981,70	-	-
M/COM/P/EN	Télécommunications et NTICS	Projet de Construction de la Dorsale Transsaharienne à fibre optique	BAD/FAD	ANR	12 694,15	-	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet de Développement des Centrales Solaires et d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité (Projet RANA)	BAD/FAD	EMP	53 461,20	1 625,68	8 379,00	13 161,00	-
M/ENERGIE	Energie	Projet de Développement des Centrales Solaires et d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité (Projet RANA)	BAD/FAD	ANR	23 883,60	2 590,32	3 094,00	12 668,00	4 000,00
M/ENERGIE	Energie	Projet de Développement des Centrales Solaires et d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité (Projet RANA)	BAD/FAT	EMP	-	-	3 215,00	3 206,00	-
M/ENERGIE	Energie	Projet de Développement des Centrales Solaires et d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité (Projet RANA)	BAD/FAT	ANR	-	-	78,00	248,00	-
M/ENERGIE	Energie	Projet de Développement des Centrales Solaires et d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité (Projet RANA)	FONDS VERT	ANR	-	-	174,00	353,00	-
M/ENERGIE	Energie	Projet de Développement des Centrales Solaires et	OFID	EMP	15 000,00	-	3 000,00	4 805,00	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
		d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité (Projet RANA)							
M/Mines	Mines	Programme d'amélioration de la cartographie géologique du pays	Trésor	FP	11 400,00	74,01	350,00	2 000,00	8 975,99
M/ENERGIE	Energie	Projet d'Electrification Rurale à Travers l'Energie Solaire (PERES) au Niger	BID	EMP	18 737,55	1 282,98	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'Electrification Rurale à Travers l'Energie Solaire (PERES) au Niger	Trésor	FC	900,90	50,00	300,90	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'électrification rurale par micro centrales hybrides de quarante-sept localités rurales (47) localités des régions d'Agadez, diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder	BOAD	EMP	12 000,00	606,98	2 665,09	8 594,35	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'électrification rurale par micro centrales hybrides de quarante-sept localités rurales (47) localités des régions d'Agadez, diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder	Trésor	FC	978,00	50,00	430,17	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'Accélération de l'Accès à l'Electricité (HASKE)	IDA	EMP	87 307,88	10 827,35	15 000,00	25 000,00	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'Accélération de l'Accès à l'Electricité (HASKE)	IDA	ANR	94 442,84	-	6 472,28	16 472,28	16 472,28
M/ENERGIE	Energie	Projet d'Interconnexion Electrique (Projet Dorsale)	IDA	EMP	54 313,24	-	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'Interconnexion Electrique (Projet Dorsale)	IDA	ANR	54 868,50	-	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
M/ENERGIE	Energie	Projet d'Electrification Rurale par Système Photo-voltaîque régions de 250 localités	Trésor	FC	1 143,80	-	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'Electrification Rurale, Péri-urbaine et Urbaine (PEPERN)	BAD/FAD	ANR	24 043,50	-	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'Electrification Rurale, Péri-urbaine et Urbaine (PEPERN)	BAD/FAD	EMP	12 387,54	1 264,73	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'Electrification Rurale, Péri-urbaine et Urbaine (PEPERN)	FSN	EMP	6 082,80	-	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'expansion d'accès à l'Electricité (NELACEP)	IDA	EMP	64 021,40	-	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet d'expansion d'accès à l'Electricité (NELACEP)	IDA	ANR	7 929,90	-	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet pour les Etudes et la Réalisation de Mini centrales Solaire	CUEMOA	ANR	-	210,00	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet pour les Etudes et la Réalisation de Mini centrales Solaire	BOAD	EMP	-	212,93	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHOTOVOLTAIQUE AU NIGER - DEPARTEMENTS DE KEITA ET ILLELA	Italie	ANR	-	1 003,61	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet multinational d'interconnexion électrique Nigeria-Niger-Benin/Togo-Burkina Faso	BAD/FAD	EMP	19 396,00	1 835,92	3 090,60	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet multinational d'interconnexion électrique Nigeria-Niger-Benin/Togo-Burkina Faso	BAD/FAD	ANR	6 714,00	-	2 723,94	2 723,94	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
M/ENERGIE	Energie	Projet multinational d'interconnexion électrique Nigeria-Niger-Benin/Togo-Burkina Faso	BAD/FAT	EMP	20 515,00	-	2 000,00	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet régional d'Accès à l'Electricité et de Technologies de Stockage d'Energie par batteries	IDA	ANR	27 500,00	-	-	-	-
M/ENERGIE	Energie	Projet régional d'Accès à l'Electricité et de Technologies de Stockage d'Energie par batteries	IDA	EMP	27 500,00	3 011,21	8 250,85	-	-
MA/T	Artisanat	Construction et équipement centres artisanaux Diffa et Tillabéri	Trésor	FP	1 000,00	10,06	236,64	358,97	394,33
MA/T	Tourisme-Hôtellerie	Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Tourisme	Trésor	FP	480,00	5,00	263,19	146,14	65,67
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme d'Appui à la Sécurisation des exploitations familiales agro Pastorale	Suisse	ANR	6 210,00	-	1 440,00	840,00	2 145,00
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Projet d'Accès aux Marchés et d'Infrastructures Rurales dans la Région de Tahoua (PAMIRTA)	Italie	EMP	13 119,14	1 349,71	3 563,89	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Projet d'Accès aux Marchés et d'Infrastructures Rurales dans la Région de Tahoua (PAMIRTA)	Trésor	FC	-	21,29	-	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme d'Appui à la petite irrigation Phase 2	Suisse	ANR	5 400,00	-	763,63	2 429,41	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de développement de d'Agriculture familiale à Diffa (ProDAF/Diffa)	FIDA	EMP	3 522,49	2 046,70	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de développement de d'Agriculture familiale à Diffa (ProDAF/Diffa)	FIDA	ANR	3 522,49	-	-	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de développement de l'Agriculture familiale (ProDAF) dans les Régions de Maradi, Tahoua et Zinder	FIDA	ANR	23 807,00	-	-	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de développement de l'Agriculture familiale (ProDAF) dans les Régions de Maradi, Tahoua et Zinder	FIDA	EMP	21 607,00	5 058,41	-	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de développement de l'Agriculture familiale (ProDAF) dans les Régions de Maradi, Tahoua et Zinder	Trésor	FC	9 300,00	-	-	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire (PISA) Phase 2	KFW	ANR	30 177,96	9 020,14	9 020,14	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Développement des Chaines de Valeurs du Riz (PDCVR)	BID	EMP	9 658,00	2 109,87	-	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Développement des Chaines de Valeurs du Riz (PDCVR)	Trésor	FC	597,03	-	540,03	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Intégré de renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire (PRECIS)	FIDA	ANR	13 775,10	-	4 724,08	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Intégré de renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire (PRECIS)	FIDA	EMP	37 192,76	5 167,14	3 001,29	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Intégré de renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire (PRECIS)	BAD/FAD	ANR	20 221,74	1 546,37	5 244,56	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Intégré de renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire (PRECIS)	FONDS VERT	ANR	1 767,00	-	217,25	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Intégré de renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire (PRECIS)	FONDS VERT	EMP	4 123,00	-	506,93	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Intégré de renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire (PRECIS)	FEM	ANR	3 534,00	-	434,51	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Intégré de renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire (PRECIS)	BAGRI	EMP	588,84	-	101,69	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Intégré de renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire (PRECIS)	OFID	EMP	9 000,00	-	1 780,25	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Intégré de renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire (PRECIS)	Espagne	ANR	6 559,57	-	806,50	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Intégré de renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire (PRECIS)	Trésor	FC	889,86	347,15	521,32	479,61	200,00
MC/Ind	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Promotion de l'Entreprenariat Local (PROMEL)	Suisse	ANR	3 772,14	234,00	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (phase 1 dans le cadre de l'approche programmatique multiphase) FRSP	IDA	ANR	17 466,00	1 769,50	3 195,10	3 195,10	2 162,49
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (phase 1 dans le cadre de l'approche programmatique multiphase) FRSP	IDA	EMP	17 054,88	2 111,75	3 227,16	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (phase 1 dans le cadre de l'approche programmatique multiphase) FRSP	Trésor	FC	370,00	-	85,00	85,00	170,00
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	projet de petite irrigation pour le développement de la production de la tomate	Italie	ANR	1 967,87	-	818,20	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	projet de petite irrigation pour le développement de la production de la tomate	Trésor	FC	75,60	-	37,80	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Projet d'Appui à l'Elaboration d'une Stratégie et d'un Plan d'Action pour l'Emploi Décent des Jeunes dans les Secteurs de l'Agriculture et l'Agro-Alimentaire	BAD/FAD	ANR	820,00	34,00	105,29	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Projet d'Appui à l'Elaboration d'une Stratégie et d'un Plan d'Action pour l'Emploi Décent des Jeunes dans les Secteurs de l'Agriculture et l'Agro-Alimentaire	Trésor	FC	-	-	32,40	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Régional Conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et Changements Climatiques au Niger (SD3C)	FIDA	EMP	4 973,74	-	785,52	543,03	310,30
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Régional Conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et Changements Climatiques au Niger (SD3C)	FIDA	ANR	2 876,37	-	315,73	221,76	126,72
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Régional de Cartographie de la Fertilité des Sols (PRCFS) en Afrique de l'Ouest	BID	EMP	1 200,00	-	220,00	220,00	360,00
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Régional de Cartographie de la Fertilité des Sols (PRCFS) en Afrique de l'Ouest	Trésor	FC	198,00	-	77,00	77,00	44,00
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) Phase 2	BAD/FAD	EMP	20 665,25	1 197,40	3 500,00	5 058,00	8 000,00
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) Phase 2	BOAD	EMP	16 000,00	-	-	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Renforcement de la Resilience des Moyens de subsistance dans un Contexte de Crise	FIDA	ANR	420,00	-	300,00	-	-
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Projet d'Intensification des Cultures Irriguées et de Production Animales (PACIPA)	IDA	EMP	210 000,00	10 000,00	13 125,00	28 180,50	90 000,00

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MAG/EL	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Régional de Développement de Chaîne de Valeurs Rizicoles Résilientes en Afrique de l'Ouest (REWARD)	BAD	EMP	20 000,00	-	-	-	-
MAG/EL	Elevage	Développement Agro Pastoral et Insertion des Jeunes (REEL MAHITA)	Belgique	ANR	10 232,93	-	3 238,42	1 800,16	-
MAG/EL	Elevage	Développement Agro Pastoral et Insertion des Jeunes (REEL MAHITA)	Trésor	FC	-	-	20,00	20,00	20,00
MAG/EL	Elevage	Programme de Lutte contre le Charbon Bacteridien au Niger	CUEMOA	ANR	771,00	-	-	-	-
MAG/EL	Elevage	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS II)	IDA	EMP	31 813,91	-	5 500,00	7 500,00	9 189,89
MAG/EL	Elevage	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS II)	IDA	ANR	32 034,81	5 178,59	6 650,40	3 500,00	16 705,82
MAG/EL	Elevage	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS II)	Trésor	FC	1 020,00	70,00	170,00	170,00	170,00
MAG/EL	Elevage	Projet de Promotion des chaines de valeur d'élevage Lait et Viande (ProLaVi) à travers la GIZ	GIZ	ANR	5 293,57	-	1 093,57	-	-
MAG/EL	Environnement/ changement climatique	Projet de renforcement de la Résilience pour l'Agriculture face au Changement Climatique (PRRACC)	BOAD	EMP	10 000,00	2 919,33	4 214,22	-	-
MAG/EL	Environnement/ changement climatique	Projet de renforcement de la Résilience pour l'Agriculture face au Changement Climatique (PRRACC)	FONDS VERT	ANR	4 572,00	179,26	2 014,95	2 014,95	542,10

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MAG/EL	Environnement/ changement climatique	Projet de renforcement de la Résilience pour l'Agriculture face au Changement Climatique (PRRACC)	Trésor	FC	269,00	30,00	125,00	114,00	-
MAG/EL	Environnement/ changement climatique	Projet d'Aménagement Hydro-agricole avec des pratiques agricoles Intelligentes et Résilientes au Changement Climatiques (PAHA-AIC) au Niger	BOAD	EMP	7 000,00	-	2 000,00	2 000,00	3 000,00
MAG/EL	Environnement/ changement climatique	Projet d'Aménagement Hydro-agricole avec des pratiques agricoles Intelligentes et Résilientes au Changement Climatiques (PAHA-AIC) au Niger	BOAD	ANR	15 906,00	-	1 500,00	3 000,00	10 500,00
MC/Ind	Commerce	PROJET D4APPUI AU Développement DE LA FILIERE SESAME AU NIGER (PHASEII)	Trésor	FP	-	12,83	-	-	-
MC/Ind	Commerce	Programme Intégré de Développement de l'Agripreneuriat des Jeunes et de l'inclusion financière	Trésor	FP	-	65,15	-	-	-
MC/Ind	Commerce	Projet de Post soutien à la Durabilité du Cadre Intégré Renforcé	Trésor	FC	-	286,82	-	-	-
MC/Ind	Commerce	Programme de Développement de l'Agriprenariat des Jeunes au Niger	BAD	EMP	65 600,00	-	-	5 000,00	40 600,00
MEF	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Promotion de l'Agriculture Productive (PROMAP III)	GIZ	ANR	12 135,20	261,10	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MEF	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme de Promotion de l'Agriculture Productive (PROMAP III)	Trésor	FC	100,00	6,50	-	-	-
MEF	Appui à l'administration	Amélioration de la conception des Politiques Publiques de Croissance Endogène	Trésor	FP	345,00	7,08	13,89	13,89	300,03
MEF	Appui à l'administration	projet d'Appui à la mise en œuvre du PRSP	Trésor	FP	1 135,09	27,40	92,61	92,61	861,08
MEF	Appui à l'administration	Projet d'Appui à la Planification (PAMO 3)	GIZ	ANR	1 639,89	1 443,11	-	-	-
MEF	Appui à l'administration	Contrepartie aux Nouveaux Projets d'Investissements	Trésor	FP	3 970,00	10,24	150,00	250,00	3 681,76
MEF	Appui à l'administration	Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie et à la Gestion Financière (PACEGEF)	Trésor	FC	290,00	12,00	-	-	-
MEF	Appui à l'administration	Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie et à la Gestion Financière (PACEGEF)	BAD/FAD	ANR	7 755,01	1 179,85	-	-	-
MEF	Appui à l'administration	Projet d'Appui au Suivi et à l'Exécution des Investissements	Trésor	FP	-	68,58	140,85	140,85	140,85
MEF	Appui à l'administration	Contrepartie fonds Japonais	Trésor	FP	-	8,37	18,74	18,74	18,74
MEF	Appui à l'administration	Programme de coopération Niger PNUD	PNUD	ANR	-	12 445,57	6 962,10	6 445,57	26 000,00
MEF	Appui à l'administration	Programme de coopération Niger PNUD	Trésor	FC	-	12,37	10,00	10,00	10,00
MEF	Appui à l'administration	Projet Harmonisation et Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC)	IDA	EMP	54 000,00	8 024,24	10 380,71	15 380,71	10 000,00
MEF	Appui à l'administration	Appui à la Gestion des Finances Publiques NIG 031	LUXEMBOURG	ANR	3 279,79	364,65	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MEF	Appui à l'administration	Appui à la Gestion des Finances Publiques NIG 031	Trésor	FP	201,00	9,38	49,31	-	-
MEF	Appui à l'administration	Projet d'Appui à la Mise en Œuvre du Plan d'Action de la SNFI	BOAD	EMP	10 000,00	1 033,75	3 000,00	5 370,25	-
MEF	Appui à l'administration	Projet d'Appui à la Mise en Œuvre du Plan d'Action de la SNFI	Trésor	FP	-	14,54	89,30	-	-
MEF	Appui à l'administration	Programme pour la gestion de la dépense publique par résultat pour le Capital humain (PGRC) (PforR)	IDA	EMP	59 495,30	650,00	650,00	-	-
MEF	Appui à l'administration	Programme pour la gestion de la dépense publique par résultat pour le Capital humain (PGRC) (PforR)	IDA	ANR	59 464,20	650,00	650,00	650,00	-
MEF	Appui à l'administration	Programme pour la gestion de la dépense publique par résultat pour le Capital humain (PGRC) (PforR)	Trésor	FC	-	51,62	-	-	-
MEF	Appui à l'administration	projet d'Approfondissement du Secteur Financier et d'Inclusion Financière au Niger (PASFIF)	Trésor	FP	450,00	24,43	150,00	150,00	-
MEF	Appui à l'administration	projet d'Approfondissement du Secteur Financier et d'Inclusion Financière au Niger (PASFIF)	BAD/FAD	ANR	35 669,40	691,56	2 500,00	2 500,00	2 500,00
MEF	Appui à l'administration	projet d'Approfondissement du Secteur Financier et d'Inclusion Financière au Niger (PASFIF)	BAD/FAD	EMP	6 388,20	526,21	4 795,32	-	-
MEF	Décentralisation	Programme d'Appui à la Décentralisation et la Bonne Gouvernance -PADBG	GIZ	ANR	4 589,99	375,82	-	-	-
MEF	Démographie	Programme UNFPA	UNFPA	ANR	16 050,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MEF	Démographie	Programme UNFPA	Trésor	FC	250,00	14,00	15,00	15,00	15,00
MEF	Etudes de faisabilité	Fonds d'Etudes (Dotation Budgétaire)	Trésor	FP	-	79,96	1 000,00	1 000,00	1 000,00
MEF	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Stratégique Pays PSP/PAM/ Niger	PAM	ANR	-	15 268,21	7 311,91	6 000,00	25 000,00
MEF	Agriculture/Sécurité Alimentaire	Programme Stratégique Pays PSP/PAM/ Niger	Trésor	FC	-	47,51	-	-	-
MEF	Exonérations fiscales	Compensation Fiscales des Projets Financés sur Fonds Extérieurs	Trésor	FP	122 300,00	27 601,57	31 367,03	31 367,03	31 367,03
MEF	Exonérations fiscales	Exonération accordée par l'Etat	Trésor	FP	1 202 572,79	241 894,27	232 583,80	240 798,80	296 316,83
MEPF/T	Formation/Technique	Projet de Construction et Réhabilitation des Centres de Formation	Trésor	FP	-	527,77	-	-	-
MEN/A/EP/PL	Alphabétisation	Programme Alternative d'Education des Jeunes PEAJ Phase 3	SUISSE	ANR	4 995,94	1 300,95	919,59	949,54	-
MEN/A/EP/PL	Education	Promotion de la Sécurité Sociale et Réduction des Inégalités Sociales- Volet Education	Belgique	ANR	5 247,66	1 859,60	1 426,03	-	-
MEN/A/EP/PL	Education	Projet de Construction et d'équipement des sdc en modele alternatif et ouvrages connexes	Trésor	FP	126 722,73	763,03	5 716,00	5 716,00	45 716,00
MEN/A/EP/PL	Education	Parachéver les constructions des salles de classe alternatives inachevées	Trésor	FP	-	465,60	-	-	-
MEN/A/EP/PL	Education	Promouvoire l'Education de la Fille au Niger	KFW	ANR	6 559,57	-	1 500,00	1 500,00	1 500,00
MEN/A/EP/PL	Education	Projet de Construction et d'Equipement d'Infrastructures Scolaires	BOAD	EMP	20 000,00	-	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MEN/A/EP/PL	Enseignement et Formation professionnels et Techniques	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement et de la Formation professionnelle et technique (PADE/FPT)	BAD/FAD	EMP	9 304,62	-	-	-	-
MEN/A/EP/PL	Enseignement primaire	Projet de Construction et d'Equipement d'Ecoles Primaires dans toutes les Régions du Niger	FSD	EMP	6 190,08	-	-	-	-
MEN/A/EP/PL	Enseignement secondaire 1er cycle	Projet de Soutien à l'Enseignement BILINGUE FRANCO-ARABE au Niger	BID	EMP	26 238,28	3 628,99	-	-	-
MEN/A/EP/PL	Enseignement secondaire 1er cycle	Projet de Soutien à l'Enseignement BILINGUE FRANCO-ARABE au Niger	Trésor	FC	3 174,83	-	-	-	-
MEN/A/EP/PL	Enseignement secondaire 1er cycle	Projet Learning Improvement for Results in Education (Amélioration de l'Aprentissage pour des Résultats dans l'Education LIRE)	IDA	ANR	71 504,00	10 000,00	-	-	-
MEN/A/EP/PL	Enseignement secondaire 1er cycle	Projet Learning Improvement for Results in Education (Amélioration de l'Aprentissage pour des Résultats dans l'Education LIRE)	IDA	EMP	149 361,41	8 765,38	15 976,00	30 976,00	78 493,33
MES/RI	Enseignement supérieur	Projet des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact sur le Développement	IDA	ANR	6 068,00	-	-	-	-
MES/RI	Enseignement supérieur	Projet des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact sur le Développement	IDA	EMP	3 017,40	-	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MH/A/Env	Environnement/ changement climatique	PROJET DE GESTION DURABLE DES TERRES (PGDT)	PNUD	ANR	-	443,68	443,68	443,68	450,00
MH/A/Env	Environnement/ changement climatique	PROJET DE GESTION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET DES AIRES PROTEGEES	PNUD	ANR	1 059,50	475,00	-	-	-
MH/A/Env	Environnement/ changement climatique	LoCAL-Niger	PNUD	ANR	-	580,22	580,22	580,22	-
MH/A/Env	Environnement/ changement climatique	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes Oasiens Nord-Niger	FEM	ANR	2 693,82	1 239,03	-	-	-
MH/A/Env	Environnement/ changement climatique	Projet d'Intégration des mesures d'adaptation au Changement Climatique dans la Gestion Concertée du Complexe Transfrontalier W-Arly-Pendjari	OSS	ANR	1 013,18	528,11	-	-	-
MH/A/Env	Environnement/ changement climatique	Projet d'Intégration des mesures d'adaptation au Changement Climatique dans la Gestion Concertée du Complexe Transfrontalier W-Arly-Pendjari	Trésor	FC	-	70,00	-	-	-
MH/A/Env	Environnement/ changement climatique	Projet Promotion de la production agricole durable et de la conservation des espèces clés de la biodiversité par la restauration et l'utilisation efficace des ecosystèmes dans le Dalole Bosso	FEM	ANR	1 452,06	361,72	361,72	-	-
MH/A/Env	Environnement/ changement climatique	Portefeuille thématique climat Sahel Volet National	Belgique	ANR	7 543,51	2 292,50	1 586,84	462,56	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MH/A/Env	Environnement/ changement climatique	Projet de gestion intégrée du paysage au Niger (PGIP)	Trésor	FC	-	50,00	-	-	-
MH/A/Env	Environnement/ changement climatique	Projet de gestion intégrée du paysage au Niger (PGIP)	IDA	EMP	94 654,60	6 420,00	15 840,00	20 840,00	40 997,82
MH/A/Env	Hydraulique	Projet de Renforcement de l'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement de la Ville de Zinder, Mirriah et des Villages Environnants (PRAEPA Zinder) Phase 1	BAD	EMP	80 000,00	-	-	5 000,00	70 000,00
MH/A/Env	Hydraulique	Ouvrages hydrauliques	Trésor	FP	25 000,00	499,00	5 118,82	5 118,82	14 263,36
MH/A/Env	Hydraulique	Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT)	Trésor	FC	180,00	-	-	-	-
MH/A/Env	Hydraulique	Projet d'Alimentation en Eau Potable des Centres Semi-Urbains au Niger	Trésor	FC	-	-	149,25	-	-
MH/A/Env	Hydraulique	Programme Intégré de Développement d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC)	BAD/FAD	ANR	5 869,00	2 253,05	1 577,14	675,92	-
MH/A/Env	Hydraulique	Programme Intégré de Développement d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC)	FED	ANR	1 292,24	301,41	-	-	-
MH/A/Env	Hydraulique	Programme Intégré de Développement d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC)	FEM	ANR	363,00	6,23	4,54	2,49	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MH/A/Env	Hydraulique	Programme Intégré de Développement d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC)	FONDS VERT	EMP	543,00	761,76	246,52	172,56	73,95
MH/A/Env	Hydraulique	Programme Intégré de Développement d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC)	FONDS VERT	ANR	3 568,00	-	813,23	348,53	-
MH/A/Env	Hydraulique	Programme Intégré de Développement d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC)	Trésor	FC	1 228,00	50,00	404,50	173,36	683,51
MH/A/Env	Hydraulique	Appui au Plan National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau	Danemark	ANR	1 138,35	-	-	-	-
MH/A/Env	Hygiène/Assainissement	Ouvrages d'Assainissement	Trésor	FP	15 526,60	136,02	599,35	599,35	599,35
MH/A/Env	Hygiène/Assainissement	Programme d'appui à l'hydraulique rurale/eau et assainissement PHRASEA phase 3	SUISSE	ANR	11 220,00	3 490,86	1 879,69	-	-
MH/A/Env	Hygiène/Assainissement	Projet d'Appui aux Services d'Eau Potable et d'Assainissement Résilients en Milieu Rural dans les régions de Maradi, Tahoua, Tillabery et Zinder Tillabery (PASEPAR-MR)	BAD/FAD	ANR	1 347,58	1 000,00	116,00	-	-
MH/A/Env	Hygiène/Assainissement	Projet d'Appui aux Services d'Eau Potable et d'Assainissement Résilients en Milieu Rural dans les régions de Maradi, Tahoua,	BAD/FAE	ANR	3 134,97	2 176,86	58,12	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
		Tillabery et Zinder Tillabery (PASEPAR-MR)							
MH/A/Env	Hygiène/Assainissement	Projet d'Appui aux Services d'Eau Potable et d'Assainissement Résilients en Milieu Rural dans les régions de Maradi, Tahoua, Tillabery et Zinder Tillabery (PASEPAR-MR)	Trésor	FC	260,92	5,00	5,00	50,00	50,00
MH/A/Env	Hygiène/Assainissement	Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural dans les Régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri	BOAD	EMP	11 000,00	1 569,98	721,69	-	-
MH/A/Env	Hygiène/Assainissement	Projet d'Approvisionnement en Eau Potable à Pompage Solaire dans la région de Zinder	BOAD	EMP	38 329,99	-	-	-	23 000,00
MI/S/AT	Appui à l'administration	Programme d'Appui à la Gouvernance Démocratique PAGOD Phase 1	SUISSE	ANR	7 243,60	-	-	-	-
MI/S/AT	Appui à l'administration	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales PACT Phase 2	SUISSE	ANR	9 000,00	678,46	-	-	-
MI/S/AT	Décentralisation	Projet d'Appui à la Coordination du Développement Régional et Local	Trésor	FP	1 060,00	24,67	150,00	150,00	602,83
MI/S/AT	Infrastructures administratives	Construction et Equipement de l'Unité de la Protection Civile	Trésor	FP	8 400,00	191,27	1 374,70	1 388,45	5 824,34
MEF	Santé/Nutrition	Programme UNICEF	UNICEF	ANR	109 808,09	45 615,95	25 000,00	25 000,00	65 555,00
MEF	Santé/Nutrition	Programme UNICEF	Trésor	FC	-	28,50	14,54	14,54	14,54

xxx

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MI/S/AT	Sécurité nationale	Programme Délimitation des frontiéres	Trésor	FP	4 252,35	130,00	276,64	276,64	3 427,10
MI/S/AT	Sécurité nationale	Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) - Niger	IDA	ANR	16 154,00	14 036,49	-	-	-
MI/S/AT	Sécurité nationale	Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) - Niger	IDA	EMP	32 273,08	-	5 604,58	-	-
MJ/DH	Justice, droit de l'homme et institutions	Opérationalisation des nouvelles juridictions	Trésor	FP	1 920,38	24,43	210,00	210,00	1 585,95
MJ/DH	Justice, droit de l'homme et institutions	Projet de construction de la nouvelle maison d'arrêt de Niamey	Trésor	FP	13 459,65	325,74	1 500,00	2 000,00	9 633,91
MJ/DH	Justice, droit de l'homme et institutions	Projet de Construction des juridictions et des établisement pénitentiaires	Trésor	FP	13 770,00	199,52	1 450,00	1 450,00	9 795,48
MJ/DH	Justice, droit de l'homme et institutions	Construction de l'Ecole de Formation Judiciaire du Niger	Trésor	FP	-	16,29	-	-	-
MSP/P/AS	infrastructures Sanitaires	Projet de Construction du Centre National de Reference de la Drépanocytose	Trésor	FP	648,91	129,89	-	-	-
MSP/P/AS	infrastructures Sanitaires	Projet de Transformation de 41 Cases de Santé en CSI type 2	Trésor	FP	6 285,74	-	2 108,18	2 108,18	2 108,18
MSP/P/AS	infrastructures Sanitaires	Projet de Construction et d'équipement d'un service de réanimation à l'Hopital National Amirou Boubacar Diallo	Trésor	FP	700,00	-	-	-	-
MSP/P/AS	infrastructures Sanitaires	Projet de Renforcement des capacités de stockage de l'ONPPC	Trésor	FP	8 409,18	-	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MSP/P/AS	Santé	Programme de Santé de la Reproduction PSR/KFW/TI Phase I et II N° 2014 67 224 et N° 2017 69 058	KFW	ANR	27 550,19	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Construction Ecole Nationale de Sante Publique de Diffa	Trésor	FP	5 482,83	138,55	563,65	563,65	4 216,97
MSP/P/AS	Santé	Réhabiliter les centres socio-économiques pour l'insertion des personnes handicapées	Trésor	FP	200,00	-	100,00	100,00	-
MSP/P/AS	Santé	projet clôturer le centre multifonction pour les personnes âgés	Trésor	FP	100,00	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Créer/équiper un (1) centre socio-économique pour l'insertion des personnes handicapées à Tahoua	Trésor	FP	250,00	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Créer/équiper un (1) centre socio-économique pour l'insertion des personnes handicapées à Diffa	Trésor	FP	250,00	-	150,00	-	-
MSP/P/AS	Santé	Programme Santé de la reproduction PSR/KFW/Ta Phase III N°2017 69 041	KFW	ANR	9 839,36	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet d'Amélioration de l'Accès des Femmes et des Filles à des Services Améliorés de Santé et de Nutrition dans les domaines prioritaires (Lafia Iyali)	IDA	ANR	38 701,75	5 768,00	4 000,00	4 101,55	24 832,21
MSP/P/AS	Santé	Projet d'Amélioration de l'Accès des Femmes et des Filles à des Services Améliorés de Santé et de Nutrition dans les domaines prioritaires (Lafia Iyali)	IDA	EMP	27 615,79	3 400,00	8 000,00	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MSP/P/AS	Santé	Promotion de la Sécurité Sociale et Réduction des Inégalités Sociales- Volet Santé	Belgique	ANR	9 183,40	-	2 496,78	2 305,96	-
MSP/P/AS	Santé	Programme Santé de la reproduction PSR/KFW/Ti Phase IV	KFW	ANR	9 183,40	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet de Construction du Centre de Procréation Médicalement Assistée (PMA)	Trésor	FP	-	24,43	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet de reconstruction de la MIG	Trésor	FP	-	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet de Construction, équipement des blocs opératoires et laboratoires dans quatre districts sanitaires de Niamey	Trésor	FP	-	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet de CONSTRUCTION DE L'HOPITAL DE REFERENCE DE ZINDER	Trésor	FP	-	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet de Construction de l'hôpital de référence Tahoua	Trésor	FP	-	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet de Transformation des cases de santé en CSI	Trésor	FP	-	279,54	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet Diagnostic et Surveillance du Cancer, par Tomographie à Emission de Positons (DTSC-TEP)	Trésor	FP	-	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet de construction des Hôpitaux de District	Trésor	FP	-	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet de Construction d'un centre social à Diffa	Trésor	FP	-	52,13	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Construction d'une Unité de Dialyse à Tahoua	Trésor	FP	-	-	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MSP/P/AS	Santé	Construction de l'Ecole Nationale de Santé Publique d'Agadez	Trésor	FP	-	40,72	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Construction de l'Ecole Nationale de Santé Publique de Tahoua	Trésor	FP	-	-	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Améliorer le contrôle de la tuberculose au Niger.	Fonds Mondial	ANR	-	2 624,78	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Mécanisme de Réponse à la COVID 19	Fonds Mondial	ANR	-	6 054,62	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	NER-H_GC7 2024-2026	Fonds Mondial	ANR	-	3 456,76	-	-	-
MSP/P/AS	Santé	Projet de fourniture de services essentiels de prévention et de traitement du paludisme au Niger	Fonds Mondial	ANR	-	8 129,84	-	-	-
MT/Eq	Routes	Prise en Charge de la Programmation de l'Entretien Routier	Trésor	FP	-	-	-	-	-
MT/Eq	Ponts	Travaux de construction de l'Echangeur des rond des armées et ses voies d'accès	Trésor	FP	30 000,00	-	-	4 336,00	27 444,00
MT/Eq	Routes	Prise en charge des impayés des chantiers routiers	Trésor	FP	10 027,14	227,14	-	-	-
MT/Eq	Ponts	construction du Pont Bosso-Malam Fatori y compris ces voies d'accès	Trésor	FP	4 000,00	-	-	1 500,00	-
MT/Eq	Ponts	Construction de l'ouvrage de franchissement (pont sur le fleuve Niger) à Say et ses accès	Trésor	FP	17 000,00	-	-	8 000,00	8 500,00
MT/Eq	Ponts	Projet de construction du Pont Farié sur le fleuve Niger	BAD/FAD	EMP	15 214,39	-	1 927,60	-	-
MT/Eq	Ponts	Construction du pont de l'Ile de Lété	Trésor	FP	16 000,00	-	-	7 500,00	8 000,00

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MT/Eq	Ponts	Construction de l'ouvrage de franchissement (pont sur le fleuve Niger) à Méhana	Trésor	FP	7 000,00	-	-	2 800,00	2 800,00
MT/Eq	Routes	Aménagement et bitumage de la route Filingue-Tahoua (lot 2a : Sanam-Tébaram (57 km) et lot 2b : Tébaram-N'karkadan (40 km))	Trésor	FC	3 515,93	876,66	-	-	-
MT/Eq	Routes	Programme de Renouvellement du Materiel et Infrastructures de Transport du CPTP	Trésor	FP	2 115,88	-	-	600,00	350,00
MT/Eq	Routes	Route Bella Gaya et les bretelles de Bella II-Sobon Gari et Gaya -Kamba	Trésor	FC	-	48,13	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet de réhabilitation et d'amenagement et de bitumage de la route Niamey-Kollo-Kirtashi-Boumba	Trésor	FP	55 802,24	-	-	-	55 802,24
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement des Routes Tamaske tahoua et Tamaske MARARABA	Trésor	FC	3 960,00	139,95	854,98	854,98	-
MT/Eq	Routes	Prise en charge de la Programmation des Travaux de l'Entretien Routier	Trésor	FP	2 338,00	-	648,00	675,00	715,00
MT/Eq	Routes	projet de construction de routes bitumées desservant l'hopital général de reference de Niamey (3,92 km)	Trésor	FC	349,30	349,30	20,52	20,52	-
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement de Voies Urbaines dans la Ville de Niamey : Aménagement de la Section Urbaine de la Route Nationale N°25 et	Trésor	FC	1 000,00	500,00	500,00	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
		Réhabilitation du Tronçon Niamey-Nyala							
MT/Eq	Routes	Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Niamey Phase2 : Aménagement en 2 x 3 voies de la sortie Niamey vers Dosso et les Rocades RN1Est-RN25 et RN1Est-RN31 (libore)	Trésor	FC	795,00	295,00	-	-	-
MT/Eq	Routes	Aménagement et bitumage de la Route Arlit - Assamaka	BAD/FAD	EMP	23 579,25	921,07	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet des Travaux des traitement des points critiques sur le réseau routier national	Trésor	FP	28 000,00	2 210,00	2 210,00	2 210,00	21 370,00
MT/Eq	Routes	Aménagement et bitumage de la route Filingue-Tahoua (lot 2a : Sanam-Tébaram (57 km) et lot 2b : Tébaram-N'karkadan (40 km))	BID	EMP	38 130,79	30,00	-	-	-
MT/Eq	Services de transport	Projrt de Construction des murs de clôture de l'aéroport de Zinder	Trésor	FP	401,00	-	401,00	-	-
MT/Eq	Services de transport	Projet de Corridor Lomé – Ouaga – Niamey	Trésor	FC	870,00	300,00	300,00	70,00	-
MT/Eq	Routes	Projet Aménagement et Bitumage de la route Loga Doutchi	FKDEA	EMP	6 875,00	1 462,75	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet Aménagement et Bitumage de la route Loga Doutchi	FSD	EMP	11 000,00	1 593,10	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MT/Eq	Routes	Projet Aménagement et Bitumage de la route Loga Doutchi	BADEA	EMP	11 000,00	1 511,13	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet de construction de la route de contournement du barrage de Kandadji	BID	EMP	17 710,84	1 672,70	4 000,00	-	-
MT/Eq	Routes	Route Bella Gaya et les bretelles de Bella II-Sobon Gari et Gaya -Kamba	BOAD	EMP	23 000,00	150,00	-	-	-
MT/Eq	Routes	Aménagement et bitumage de la Route Arlit - Assamaka	Trésor	FC	1 756,95	329,70	1 427,25	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'amenagement et de bitumage de la route Doutchi-Dogonkiriia-Bagaroua-Tébaram y compris 5km de voirie à Doutchi	Trésor	FP	79 745,74	325,74	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'amenagement et de bitumage de la route Dabnou-Malbaza y compris la bretelle de Nobi	Trésor	FP	15 446,68	162,87	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet de Réhabilitation de la route Tahoua-Arlit, section Abalak - Tamaya - (70 km)	Trésor	FC	2 760,00	152,46	2 607,54	-	-
MT/Eq	Etudes&recherches	Fonds d'études routes	Trésor	FP	14 864,74	325,74	500,00	2 100,00	11 939,00
MT/Eq	Routes	Prise en charge du suivi, la coordination et la supervision des chantiers routiers	Trésor	FP	-	166,52	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement de la zone d'ornierage sur le boulevard Taminoune	Trésor	FP	2 100,00	162,87	-	-	-
MT/Eq	Ponts	Travaux de Construction de l'Echangeur de la place des martyrs et Aménagement de ses voies d'Accès, de la	Trésor	FP	30 040,04	311,39	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
		corniche de Gamkalé et du Boulevard KI 87							
MT/Eq	Routes	Projet d'amenagement et de bitumage de la route Hamdara-Wacha-Doungas-frontière Nigéria	BAD/FAD	EMP	39 464,50	1 444,83	12 471,17	9 056,74	-
MT/Eq	Routes	Projet d'amenagement et de bitumage de la route Hamdara-Wacha-Doungas-frontière Nigéria	BAD/FAD	ANR	34 750,00	3 093,69	4 876,95	12 145,41	14 633,94
MT/Eq	Routes	Projet d'amenagement et de bitumage de la route Hamdara-Wacha-Doungas-frontière Nigéria	BOAD	EMP	21 735,00	2 762,79	6 676,04	4 795,96	-
MT/Eq	Ponts	Projet d'Aménagement et de Bitumage de 40 km de voies structurantes dans la ville de Niamey (phase 2):travaux additionnels de voirie dans la ville de Niamey	Trésor	FP	-	65,15	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement de la corniche de Tillabéry	BOAD	EMP	6 500,00	2 300,00	-	-	-
MT/Eq	Ponts	Construction du pont de Guidan Roumji y compris ces voies d'accès	Trésor	FP	2 500,00	162,87	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement des Routes Tamaske tahoua et Tamaske MARARABA	BAD/FAT	ANR	2 011,36	561,25	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement des Routes Tamaske tahoua et Tamaske MARARABA	BAD/FAT	Emp	8 926,93	1 141,86	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement des Routes Tamaske tahoua et Tamaske MARARABA	BAD/FAD	Emp	12 669,19	1 347,75	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MT/Eq	Ponts	Construction de l'ouvrage de franchissement sur le Goroual	Trésor	FP	7 000,00	97,72	850,00	2 050,00	-
MT/Eq	Routes	Travaux de Réhabilitation de la route Tanout - Tiguidit (225 Km) (MROR - Zinder - Agadez)	IDA	EMP	65 530,10	8 988,10	8 988,10	8 988,10	31 303,90
MT/Eq	Routes	Travaux de Réhabilitation de la route Tanout - Tiguidit (225 Km) (MROR - Zinder - Agadez)	IDA	ANR	28 652,50	8 008,40	5 353,90	5 353,90	10 750,00
MT/Eq	Ponts	Construction de l'ouvrage de garbougna	Trésor	FP	7 000,00	244,30	250,00	1 500,00	-
MT/Eq	Ponts	Projet de Construction de l'ouvrage de Sorko sur la RN24 (Ouallam -Banibangou)	Trésor	FP	-	238,21	-	-	-
MT/Eq	Routes	Aménagement et Bitumage de la route Diffa-N'Guigmi frontière Tchad et 15 km de voiries dans les villes de Diffa, N'Guigmi et Mainé-Soroa	Trésor	FP	-	244,30	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet de Réhabilitation de la route Tahoua-Arlit, section Abalak - Tamaya - (70 km)	Chine	ANR	50 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	20 000,00
MT/Eq	Routes	Projet Aménagement et Bitumage de la route Loga Doutchi	Trésor	FC	15 335,42	184,24	1 069,00	-	-
MT/Eq	Routes	projet de construction de routes bitumées desservant l'hopital général de reference de Niamey (3,92 km)	Chine	ANR	9 460,00	1 528,54	-	-	-
MT/Eq	Routes	Fonds d'Indemnisation des Personnes et Biens Impactés par les Projets	Trésor	FP	-	369,71	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MT/Eq	Routes	Projet de Construction route Yaya-Dangona	Trésor	FP	36 458,02	228,02	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement et de Bitumage de la Route Doutchi Kurdula	BID	EMP	13 440,56	2 902,84	6 462,28	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement de Voies Urbaines dans la Ville de Niamey : Aménagement de la Section Urbaine de la Route Nationale N°25 et Réhabilitation du Tronçon Niamey-Nyala	BOAD	EMP	25 000,00	8 000,00	10 000,00	-	-
MT/Eq	Routes	Projet de réhabilitation de la route Doutchi- Birnin-Konni - Tsernaoua y compris 10km de voirie à Konni	Trésor	FP	80 094,68	488,61	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Niamey Phase2 : Aménagement en 2 x 3 voies de la sortie Niamey vers Dosso et les Rocades RN1Est-RN25 et RN1Est-RN31 (libore)	BOAD	EMP	30 000,00	9 000,00	15 000,00	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'amenagement et de bitumage de la route Bolbole-Guéchémé-Tibiri-Koré Mairoua et ses brettelles Tibiri-Nassaraoua-Tombon Bouya frontière Nigéria et Douméga frontrière Nigeria	Trésor	FP	57 651,13	633,10	-	-	-
MT/Eq	Routes	Projet d'amenagement et de bitumage de la route Mayayi-Tessaoua frontrière Nigéria	Trésor	FP	55 802,24	342,03	1 000,00	2 558,36	50 901,85
MT/Eq	Routes	Programmation d'Intégration et de Connectivité du Sud du Niger (PICSN)	IDA	EMP	280 500,00	-	25 000,00	34 558,36	134 060,00

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement de la corniche de Tillabéry	Trésor	FC	1 428,00	151,14	1 276,86	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Projet de Mobilité Rurale et de Connectivité	IDA	EMP	28 599,73	3 094,28	2 000,00	-	-
MT/Eq	Routes	Aménagement et Bitumage de la route Sabongari - Dioundiou - Boureimi (100 km)	Trésor	FP	72 000,00	326,08	500,00	2 558,36	67 115,55
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement et bitumage de la route Guidimouni - gochi - doungass - frt Nigéria	Trésor	FP	35 000,00	166,37	500,00	2 558,36	30 275,27
MT/Eq	Routes	Projet d'Aménagement et de Bitumage de la Route Doutchi Kurdula	Trésor	FC	300,00	99,82	500,00	-	-
MT/Eq	Routes	Construction du pont de Girataoua y compris ces voies d'accès	Trésor	FP	2 500,00	162,87	500,00	-	-
MT/Eq	Routes	Réhabilitation de la route Tahoua - Arlit , lot 2 : Tamaya - Embranchement Ingall (87 km) section Pk 77 au Pk 87 (10 km600)	Trésor	FP	10 000,00	162,87	500,00	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de construction de la route rurale Tahoua-Taza et la Bretelle de Amaloul : 77,6 km dans la région de Tahoua	Trésor	FP	7 597,36	359,02	-	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Construction de la route rurale Tchinta - Tillia et Bretelle d'Infé (137 km)	Trésor	FP	13 042,00	141,00	-	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de construction et réhabilitation de 236 km de route rurale dans la région de Tahoua; Lot 2 : 125 km	Trésor	FP	11 969,04	175,30	3 728,67	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de Construction des Routes Rurales (Kakassi-Mehanna-Marizé) dans la région de tillabéri)	Trésor	FP	9 565,16	143,87	-	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de construction de la route rurale Bonkoukou-Kourfey Centre (65Km) dans la région de Tillabery	Trésor	FP	5 212,12	107,60	-	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de construction des routes Koloma-Toro (13km) et Assarou-Tabotaki-Dan Ala (27km) dans la région de Tahoua	Trésor	FP	4 733,54	444,26	1 000,00	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Construction/réhabilitation de la route rurale Kollo-Dantiandou-Hamdallaye 95 Km dans la région de Tillabéry. Lot 1: Séberi-Kouré (34km)	Trésor	FP	3 264,66	130,30	-	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Construction/réhabilitation de la route rurale Kollo-Dantiandou-Hamdallaye 95 Km dans la région de Tillabéry. Lot2: Kouré-Dantiandou-Hamdallaye (61km)	Trésor	FP	4 464,92	122,15	-	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Projet de construction et réhabilitation de 198 km des routes rurales dans la région de Tillabéri : Lot 2 Ciram-Gangani-Loudji-Amara-Zaney-Tara-Korogoussou-PK45 RN5 y compris bretelle de Mamsser (47 km)	Trésor	FP	3 952,73	117,35	-	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MT/Eq	Routes Rurales	Projet de construction et réhabilitation de 236 km de route rurale dans la région de Tahoua; lot1 :111 km	Trésor	FP	9 097,15	170,78	3 000,00	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Projet de construction de la route rurale Guesselbodi-Liboré (20,913 km) dans la région de Tillabéri	Trésor	FP	1 150,22	187,34	-	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Projet de construction de la route rurale Issawane-Tessaoua(39 km) dans la région de Maradi	Trésor	FP	2 047,50	145,38	-	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Projet de construction et réhabilitation de 198 km des routes rurales dans la région de Tillabéri : lot1 Méhanna-Fonéko 60 km et Méhanna-Ciram Koira Béra-Nanaré-Bolsou-Marizé 26 km	Trésor	FP	7 020,52	122,15	1 000,00	1 300,00	-
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de construction de 87 km de routes rurales dans les régions de Tahoua et Agadez : Lot 2 : Région de Tahoua : Tronçons Laba-Farat Baba-Tchimbaten (20.229 km) Inkikaram-Chimboriane-Boussarague-Insafari (16.297 km).	Trésor	FP	1 680,38	110,81	1 000,00	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de construction et/réhabilitation de 100 km de routes rurales Abalak-Azey-Koulki dans la région de Tahoua	Trésor	FP	2 842,39	218,63	1 500,00	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de construction/réhabilitation de 121.281 km de routes rurales dans les régions de Dosso, Niameyet Maradi : Lot 1: Région Dosso : Tronçon 1 : Agaly - Tessa- Dioundiou (Zabori) :52,131 km et Tronçon 2 : Kardji Bangou - Kara Kara (23,805 km)	Trésor	FP	1 796,88	129,79	1 000,00	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de construction/réhabilitation de 121.281 km de routes rurales dans les régions de Dosso, Niamey, et Maradi : Région de Niamey : lot 2 : Tronçons de Saga Gorou- Boulfouda et Gonzaré –Galba-Boulfouda (9,632 km), tronçons de Séno – Kirogadjé (2,684 km) et Séno – Maréga (3,647 km)	Trésor	FP	-	160,00	-	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de construction de 87 km de routes rurales dans les régions de Tahoua et Agadez : Lot 1 : Région d'Agadez : tronçons : RTA pk 295 (Embranchement Ingall) -Marandet (32.929 km) et RTA pk 60 (Garin Liman) - Agharous (18.611 km	Trésor	FP	1 870,39	141,76	1 000,00	-	-
MT/Eq	Routes Rurales	Travaux de construction de 80 km de routes rurales dans la Région de tillabéri : Torodi-Tomboli-Tempena .	Trésor	FP	1 971,60	158,24	1 000,00	-	-

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MT/Eq	Routes	Projet d'Acquisition des matériels d'intervention d'urgence sur les points critiques du réseau routier national	Trésor	FP	30 310,00	490,63	10 000,00	10 000,00	7 000,00
MT/Eq	Services de transport	Projet de Corridor Lomé – Ouaga – Niamey	IDA	ANR	24 750,00	-	2 909,08	9 616,75	12 000,00
MT/Eq	Services de transport	Projet de Corridor Lomé – Ouaga – Niamey	IDA	EMP	24 750,00	5 413,90	315,91	-	-
MT/Eq	Routes	Projet de Réhabilitation de la route Niamey -Tillaberi - Gabou	Trésor	FP	-	147,07	-	-	-
MT/Eq	Chemin de Fer	Projet de Construction du Chemin de Fer Kano-Katsina-Maradi (Section frontière du Nigéria-Maradi)	NIGERIA	ANR	25 000,00	-	2 500,00	2 500,00	20 000,00
MT/Eq	Routes	Projet de Réhabilitation de la RN29 Tsernaoua-Tahoua	Trésor	FP	-	81,43	-	-	-
MT/Eq	Routes	Audit technique et financier des Projets financement BAOD	BOAD	EMP	600,00	450,00	150,00	-	-
MU/H	Etudes&recherches	Elaboration d'une Base de Données Cartographique Numérique (1/50 000)	Trésor	FP	400,00	-	25,00	-	-
MU/H	Etudes&recherches	Elaboration d'une Base de Données Cartographique Numérique (1/200 000)	Trésor	FP	335,00	0,00	-	-	-
MU/H	Etudes&recherches	Projet de Voiries et des Réseaux de Drainage	Trésor	FP	28 476,37	153,56	350,00	350,00	1 500,00
MU/H	Urbanisme/ Habitat	Projet d'Elaboration de documents de Planification	Trésor	FP	-	60,13	-	-	-
MU/H	Urbanisme/ Habitat	Projet d'Elaboration des Documents SDAU, PUR, CDU et SPED	Trésor	FP	2 590,00	-	240,00	240,00	905,00

TUTELLES	SECTEUR	INTITULE	BAILLEURS	TYPE FIN.	COUT PROJET 2025-2029	Projet PIP 2025	2026	2027	Années Suivantes
MU/H	Urbanisme/ Habitat	Projet de Construction d'un système d'information foncière (Triangulation Cadastrale)	Trésor	FP	1 750,00	6,60	300,00	-	-
MU/H	Urbanisme/ Habitat	Projet de Construction des Logements Sociaux	Trésor	FP	70 000,00	274,79	350,00	350,00	69 025,21
MU/H	Urbanisme/ Habitat	Projet de Réhabilitation des quartiers anciens et sous-équipés	Trésor	FP	32 590,21	-	-	-	-
MU/H	Urbanisme/ Habitat	Dédommagement et autres acquisitions foncières	Trésor	FP	36 671,63	630,83	400,00	400,00	25 929,15
MU/H	Urbanisme/ Habitat	Projet de Construction et Equipement Adaministratif R+8 (MUH et Equipement)	Trésor	FP	12 500,00	0,00	-	-	-
		Total général			**7 214 775,14**	**723 145,66**	**816 680,13**	**892 337,94**	**1 972 842,48**

Annexe 3 : Cadre de mesure des résultats

Annexe 3.1 : Renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale

Résultats	Indicateurs de résultats	Unités	Référence		Source de données	Valeurs cibles					Observations sur le ciblage
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
Impact : les conditions de vie des populations sont améliorées de manière durable											
Impact : les conditions de vie des populations sont améliorées de manière durable	Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté	%	41,20%	2021	INS, 2021, EHCVM	39,34%	37,14%	36,07%	35,91%	34,71%	Ciblage effectué sur la base des orientations du gouvernement en matière de croissance inclusive, Conformément au cadrage macroéconomique.
	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle	%	71,50%	2021	INS, 2021, EHCVM	68,20%	66,50%	64,84%	63,23%	61,65%	Ciblage effectué sur la base des orientations du gouvernement en matière de croissance inclusive, Conformément au cadrage macroéconomique.
	Espérance de vie à la naissance	Ans	65,9	2023	INS, 2019, Rapport sur les projections démographiques	65,92	65,95	66,38	66,81	67,24	Ciblage sur la base des orientations du gouvernement en matière de croissance inclusive
Changement Global 1 : la défense et la sécurité des personnes et des biens sont améliorées tout en préservant les intérêts fondamentaux du Niger											
Changement Global 1 : la défense et la sécurité des personnes et des biens sont améliorées tout en préservant les intérêts fondamentaux du Niger	Taux de satisfaction des populations vis-à-vis des services des forces de défense et de sécurité	%	79,20%	2021	INS, 2021, EHCVM	82,50%	84,20%	85,94%	87,71%	89,51%	Ciblage proposé sur la base d'un retour progressif à la situation normale
Changement intermédiaire 1.1 : La défense nationale et la	Proportion des communes déclarées en état d'urgence	%	20,30%	2024	Rapport Ministère en charge de l'intérieur	16,5%	12,8%	9,0%	5,3%	1,5%	Ciblage effectué sur la base d'un retour à la paix jusqu'à 2029

Résultats	Indicateurs de résultats	Unités	Référence		Source de données	Valeurs cibles					Observations sur le ciblage
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
sécurisation du territoire sont renforcées	Proportion des frontières du territoire délimités et abornées (en distance kilométrique)	%	50,37%	2022	Rapport Ministère en charge de l'intérieur 2022	54,49%	55,86%	57,26%	58,7%	60,18%	Ciblage effectué par le Ministère en charge de l'intérieur jusqu'à 2029
Changement intermédiaire 1.2 : Les conditions pour une paix durable et une cohésion sociale plus forte au sein des communautés sont établies tout en consolidant l'unité nationale	Taux de variation des conflits inter et intra-communautaires	%	35,95 %	2023	HACP	30,95%	25,95%	20,95%	15,95%	10,95%	Ciblage effectué par le HACP sur la base d'une Projection de – 5% chaque année
	Proportion de comités de Paix opérationnels pour la prévention et la gestion des conflits communautaires	%	18,04%	2023	HACP	20,0%	21,88%	23,77%	25,66%	27,54%	Ciblage effectué par le HACP sur la base d'une progression en moyenne de 5 comités par an pour un total de 48 comités sur le territoire

Annexe 3.2 : Promotion de la bonne gouvernance

Résultats	Indicateurs de résultats	Unités	Référence		Source de données	Valeurs cibles					Observations
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
Changement Global 2 : les populations sont bien gouvernées de manière transparente, inclusive et redevable											
Changement Global 2 : les populations sont bien gouvernées de manière transparente, inclusive et redevable	Proportion de la population estimant que les informations fournies par les autorités centrales sur le budget et les politiques publiques sont suffisantes	%	9,30%	2021	INS EHCVM, 2021	13,40%	15,50%	17,93%	20,74%	23,99%	Ciblage effectué sur une base volontariste de l'augmentation de 6,2 de pourcentage en 2026.
	Proportion de la population ayant contribué à au moins une action de développement bénévolement	%	60,40%	2021	INS EHCVM,2021	73,50%	80,00%	83,54%	87,23%	91,09%	Ciblage effectué sur une base volontariste de l'augmentation de 19,6 points de pourcentage en 2026, suivi d'une tendance égale à la moitié de l'ambition précédentes à partir de 2027.
Changement intermédiaire 2.1 : L'accès des citoyens aux services judiciaires de qualité est renforcé, garantissant une justice indépendante et efficace	Taux de satisfaction des usagers des services judiciaires	%	74,40%	2022	MJDH, 2022, Rapport d'enquête sur les besoins et la satisfaction en matière de justice	76,00%	77,00%	79,00%	80,00%	80,00%	Ciblage effectué par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH)
	Délai moyen de traitement des affaires pénales	Jour	19	2023	MJDH	18	17	17	15	15	Ciblage effectué par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH)
	Taux de couverture juridictionnelle	%	70,15%	2024	MJDH	70,15%	71,64%	72,00%	73,00%	74,00%	Ciblage effectué par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH)
Changement intermédiaire 2.2 : La performance de	Proportion de la population estimant que leurs préoccupations/dem	%	40,10%	2021	INS EHCVM,2021	43,40%	45,10%	46,87%	48,70%	50,61%	Ciblage effectué sur une base volontariste de l'augmentation de 5 de pourcentage en 2026

Résultats	Indicateurs de résultats	Unités	Référence		Source de données	Valeurs cibles					Observations
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
l'administration publique (centrale et locale) est améliorée via la modernisation des processus, la promotion du mérite et la lutte contre la corruption	andes sont prises en compte par les autorités politiques										
	Ratio d'encadrement administratif	Encadrants pour 1000hbts	2	2024	RAP du ministère en charge de la fonction publique	3	4	5	6	7	Ciblage effectué par le Ministère en charge de la fonction publique (à condition qu'il est des recrutements
	Pourcentage des collectivités qui ont déposé leurs comptes de gestion dans les délais	%	37,65%	2021	Cour des comptes, 2021, Rapport d'activité	60%	70%	80%	90%	100%	Ciblage effectué par le Cour des comptes
	Proportion des communes ayant élaboré le rapport annuel sur l'état général de la commune	%	70%	2024	Ministère de l'intérieur	74%	78%	92%	96%	100%	Ciblage effectué par le Ministre en charge de l'Intérieur en appliquant un taux de 6% sur le résultat de 2024
Changement intermédiaire 2.3 : Le cadre politique et institutionnel, participatif et souverain, favorisant la stabilité démocratique est opérationnel	Proportion des institutions opérationnelles prévues par la charte de la refondation de la République	%	50%	2024	MJDH	75%	87,5%	100%	100%	100%	Ciblage effectué sur la base d'une opérationnalité progressive des institutions prévues par la charte de la refondation de la République
	Degré de perception de la population sur le respect des droits humains	%	30,1%	2024	MJDH	35%	40%	45%	50%	50%	Ciblage effectué par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH)
Changement intermédiaire 2.4 : les fondements	Proportion de compétitions internationales auxquelles le Niger	%	40%	2018	MJCAS	80%	85%	90%	95%	100%	Ciblage effectué par le MJS à travers le DPPD 2024

Résultats	Indicateurs de résultats	Unités	Référence		Source de données	Valeurs cibles					Observations
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
d'une identité nationale sont renforcés, favorisant la paix et la résilience sociale	a obtenu de médailles et autres distinctions										
	Nombre d'événements sportif régionaux et internationaux auxquels le Niger a participé	Nombre	85	2023	Annuaire MJCAS	90	95	100	105	110	Ciblage effectué par le MJS à travers le DPPD 2024

Annexe 3.3 : Développement des bases de productions pour la souveraineté économique

Résultats	Indicateurs	Unité	Référence		Sources de données	Valeurs cibles					Observations
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
Effet Global 3 : la croissance économique inclusive et créatrice d'emplois pour la souveraineté économique est améliorée											
Changement Global 3 : La croissance économique inclusive et créatrice d'emplois pour la souveraineté économique est améliorée	Taux de croissance annuelle du PIB réel	%	8,5%	2024	INS, 2024, comptes nationaux annuels (CNA) révisés 2015-2022 et provisoires 2023-2024	6,6%	6,7%	6,5%	6,0%	6,0%	Ciblage effectué sur la base du cadrage macroéconomique
	Indice de répartition des revenus (Indice de Gini)	Indice	0,330	2021	INS, 2021, EHCVM	0,306	0,300	0,294	0,288	0,283	Ciblage effectué par INS sur la base de la tendance observée entre 2018 et 2021
Changement intermédiaire 3.1 : la gestion de l'économie est améliorée	Taux d'exécution du budget de l'Etat	%	68,98%	2024	MEF/DGPPD-DGB	92,00%	93,00%	94,00%	95,00%	96,00%	Ciblage effectué par INS sur la base de l'ambition 2026
	Proportion des cadres stratégiques sectoriels conformes aux priorités nationales	%	15%	2024	MEF/DGPPD	50%	75%	85%	90%	95%	Ciblage effectué par la DGPPD
	Taux de pression fiscale	%	7,0%	2024	MEF	8,4%	8,9%	9,3%	9,6%	9,8%	Ciblage basé sur la base du cadrage macroéconomique
Changement intermédiaire 3.2 : Les conditions pour une souveraineté alimentaire progressive sont créées	Part de quantité de céréales importées par rapport aux besoins	%	11,7%	2023	Ministère de l'Agriculture et l'Elevage	9.2%	8.5%	7.9%	7.4%	6.8%	Ciblage effectué par le Ministère de l'Agriculture (prédictions des exportations, importations et projections de la population sur la base de 198,67 kg de céréales par ans par personnes)
	Part de l'agriculture dans le PIB	%	26,45%	2024	INS, 2024, comptes nationaux annuels (CNA) révisés 2015-2022 et provisoires 2023-2024	29,00%	29,45%	29,91%	30,37%	30,84%	Ciblage effectué par le Ministère de l'agriculture

Résultats	Indicateurs	Unité	Référence		Sources de données	Valeurs cibles					Observations
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
	Part de la production des cultures irriguées dans la production agricole	%	37%	2022	Rapport DS/MAG/EL, RAP et RAC du MAG/EL	43%	46%	49%	53%	56%	Ciblage effectué sur une base volontariste de l'augmentation de 9 points de pourcentage en 2026, suivi d'une tendance linéaire à partir de 2027
	Taux d'accroissement des productions des cultures irriguées	%	13,35%	2024	Rapport DS/MAG/EL, RAP et RAC du MAG/EL	10%	7%	8%	14%	16%	Ciblage effectué par le Ministère de l'agriculture et de l'Élevage sur la base des données historique des 10 dernières années en tenant compte du PGI
	Taux d'accroissement des productions des cultures pluviales	%	18%	2024	Rapport DS/MAG/EL, RAP et RAC du MAG/EL	5%	5%	4%	5%	5%	Ciblage effectué par le Ministère de l'agriculture et de l'Élevage sur la base des données historique des 10 dernières années
	Part de l'élevage dans le PIB	%	8,97%	2024	INS, 2024, comptes nationaux annuels (CNA) révisés 2015-2022 et provisoires 2023-2024	7,0%	6,9%	6,8%	6,7%	6,6%	Ciblage effectué sur la base du cadrage macroéconomique
	Proportion des superficies des terres dégradées réduite par an	%	ND	2024	Rapport du Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement	2%	2%	2%	2%	2%	Ciblage effectué par le Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement
	Taux de carbone séquestré par an	%	ND	2024	Rapport du Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement	3,38%	3,38%	3,38%	3,38%	3,38%	Ciblage effectué par le Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Changement intermédiaire 3.3 : Les approches innovantes pour l'écoulement des produits	Indice d'accessibilité rurale	%	40,1%	2024	MEq, 2022, RAP	40,3%	41,8%	42,7%	43,6%	44,5%	Ciblage effectué par le Ministère en charge de l'équipement (PAP)
	Taux d'écoulement des produits agricoles entre le Niger et le reste du Monde	%	14,6%	2022	INS, 2023, Bulletin des statistiques du commerce extérieur	18,7%	17,9%	19,6%	20,5%	21,5%	Ciblage effectué sur la base du cadrage macroéconomique

Résultats	Indicateurs	Unité	Référence		Sources de données	Valeurs cibles					Observations
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
agricoles sont développées	Proportion des plateformes de commerces ayant une rubrique agricole	%	33%	2024	Ministère du Commerce et de l'Industrie	34%	36%	40%	42%	45%	Ciblage effectué par le Ministère du Commerce et de l'Industrie
	Proportion d'unités agro-industrielles opérationnelles	%	59%	2024	Ministère du Commerce et de l'Industrie	60%	61%	62%	63%	64%	Ciblage effectué par le Ministère du Commerce et de l'Industrie
Changement intermédiaire 3.4 : Les chaines de valeur minières et pétrolières sont développées	Part des activités minières dans le PIB (Uranate+Or)	%	1,8%	2022	INS, 2022, CEN	3,7%	4,0%	4,3%	4,2%	4,2%	Ciblage effectué sur la base du cadrage macroéconomique
	Part des activités extractives pétrolières dans le PIB	%	2,4%	2022	INS, 2022, CEN	7,1%	7,1%	7,3%	6,9%	6,5%	Ciblage effectué sur la base du cadrage macroéconomique
Changement intermédiaire 3.5 : Les acteurs économiques bénéficient des services énergétiques, de transport et de TIC de qualité	Taux d'accès national à l'électricité (Toutes les sources)	%	19,92%	2022	ME/ER, RAP 2022	29,80%	35,00%	41,11%	48,28%	56,71%	Ciblage effectué par le Ministère en charge de l'énergie
	Densité routière	Km/1000 hbts	12,10	2024	MEq, 2024, RAP	12,31	12,84	13,11	13,26	13,41	Ciblage effectué par le Ministère en charge de l'équipement (PAP)
	Délai moyen d'acheminement des marchandises à partir des principaux ports de transit	Jours	23	2022	MT, 2022, RAP	24	25	24	22	20	Ciblage effectué par le Ministère en charge de l'équipement (PAP)
	Taux de pénétration mobile	%	63%	2022	ARCEP, Rapport d'activités 2022	75%	100%	100%	100%	100%	Ciblage effectué par le Ministère en charge de la télécommunication (DPPD)
	Taux de pénétration internet haut débit	%	37%	2022	ARCEP, Rapport d'activités 2022	62%	66%	70%	75%	80%	Ciblage effectué par le Ministère en charge de la télécommunication (DPPD)

Annexe 3.4 : Accélération des réformes sociales

Résultats	Indicateurs de résultats	Unité	Référence		Source de données	Valeurs cibles					Observations
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
Effet Global 4 : l'offre des services sociaux et de la protection sociale est améliorée à travers notamment des reformes appropriées											
Effet Global 4 : l'offre des services sociaux et de la protection sociale est améliorée à travers notamment des reformes appropriées	Taux d'alphabétisation	%	35,60%	2021	INS, 2021, EHCVM	38,50%	39,92%	39,92%	41,39%	42,92%	Ciblage effectué sur la base d'une cible attendue de 42,92% en 2029
	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	‰	123‰	2021	INS, 2021, Enquête ENAFEME	65‰	62‰	59‰	56‰	54‰	Ciblage effectué conformément au PDSS 2022-2026
	Taux de mortalité maternelle	100 000 naissances	519,5	2015	INS, 2015, ENISED	287,2	264,0	264,0	240,8	240,8	Ciblage effectué conformément au PDSS 2022-2026
Changement intermédiaire 4.1 : Le système éducatif nigérien est adapté aux besoins d'insertion socio – économique des populations	Taux d'achèvement primaire (TAP)	%	42,3%	2024	Annuaire MEN/A/EP/PLN 2023-2024	44,3%	46,3%	48,3%	50,3%	52,3%	Ciblage effectué par le MEN/A/EP/PLN sur la base de l'évolution de l'indicateur
	Taux d'achèvement Global au cycle de base 2	%	12,6%	2024	Annuaire MEN/A/EP/PLN 2023-2024	13,6%	14,6%	15,6%	16,6%	17,6%	Ciblage effectué par le MEN/A/EP/PLN sur la base de l'évolution de l'indicateur
	Taux d'achèvement Global au cycle moyen	%	7,2%	2024	Annuaire MEN/A/EP/PLN 2023-2024	7,95%	8,80%	9,55%	10,30%	11,05%	Ciblage effectué par le MEN/A/EP/PLN sur la base de l'évolution de l'indicateur
	Proportion (%) d'apprenants inscrits à l'EFTP formel par rapport à ceux de l'enseignement secondaire général	%	13,7%	2024	Annuaire MEN/A/EP/PLN 2023-2024	14,68%	15,66%	16,64%	17,62%	18,60%	Ciblage effectué par le MEN/A/EP/PLN sur la base de l'évolution de l'indicateur
	Durée Moyenne de scolarisation	Ans	2,1	2019	INS-RNDH,2020	2,86	3,02	3,17	3,34	3,52	Ciblage effectué sur la base d'une cible attendue d'au moins 2,3 ans en 2026
	Ratio étudiants/enseignants dans les Universités Publiques du Niger	Ratio	67	2024	Annuaire MESR 2023-2024	61,00	59,50	58,04	56,61	55,22	Ciblage effectué par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur

Résultats	Indicateurs de résultats	Unité	Référence		Source de données	Valeurs cibles					Observations
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
	Nombre d'étudiants pour une place assise en amphithéâtre	Nombre	2,30	2024	Annuaire MESRIT 2023-2024	2,05	2,02	1,99	1,96	1,93	Ciblage effectué par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur
Changement intermédiaire 4.2 : les recherches fondamentale et appliquée sont valorisées	Taux de variation de brevets délivrés	%	20%	2024	Ministère du Commerce et d'Industrie	20%	40%	57%	28%	10%	Ciblage effectué par le Ministère du Commerce et d'Industrie
Changement intermédiaire 4.3 : Les populations ont accès équitablement aux services de santé et d'hygiène de qualité	Taux de couverture sanitaire	%	56,59%	2024	Annuaire Statistique MSP, 2024	61,49%	63,56%	65,70%	67,91%	70,20%	Ciblage effectué conformément au PDSS 2022-2026
	Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié	%	47,42%	2024	Annuaire Santé	52,57%	57,64%	62,70%	67,77%	72,83%	Ciblage effectué conformément au PDSS 2022-2026
	Proportion d'établissements de santé utilisant un dispositif adéquat de gestion des déchets d'activités de soins (GDAS)	%	22,48%	2024	Rapport d'évaluation, 2024, du PGDISS 2016-2020	35%	45%	55%	65%	80%	Ciblage effectué par le Ministère en charge de la Statistique (Direction du l'Hygiène Publique et de la Santé Environnementale)
	Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6 à 59 mois	%	12,20%	2022	INS, 2022, Enquête SMART	8,70%	7,70%	6,80%	6,00%	5,30%	Ciblage effectué conformément au PDSS 2022-2026
Changement intermédiaire 4.4 : Un système de protection sociale dynamique et adapté à la prévention et à la prise en	Pourcentage de personnes affectées assistées en vivres et biens non alimentaires	%	30%	2018	PAP/MAHGC	45%	55%	67%	82%	100%	Ciblage effectué par le MAHGC
	Pourcentage des ménages en insécurité	%	52,6%	2021	EHCVM 2021/2022	62,1%	71,6%	81,0%	90,5%	100,0%	Ciblage effectué sur la base d'une cible attendue de 100% en 2029

Résultats	Indicateurs de résultats	Unité	Référence		Source de données	Valeurs cibles					Observations
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
charge efficace des situations de vulnérabilité est opérationnel	alimentaire bénéficiaires de transferts sociaux prévisibles caractérisés des pauvres										
Changement intermédiaire 4.5 les conditions favorables à la protection, à l'employabilité et à l'entrepreneuriat des jeunes sont créées	Taux de placement des jeunes	%	19,5%	2022	Rapport ANPE	23,2%	25,0%	26,9%	29,0%	31,3%	Ciblage effectué sur une base volontariste de l'augmentation de 5,5 de pourcentage
	Taux de chômage des jeunes (15 à 34 ans)	%	10,1%	2021	EHCVM 2021/2022	9,4%	9,0%	8,6%	8,3%	7,9%	Ciblage effectué sur une base volontariste d'une baisse de 1,1 point de pourcentage
Changement intermédiaire 4.6 : Les populations ont accès à l'eau potable de qualité et un cadre de vie sain	Taux de couverture géographique en eau potable en milieu rural	%	74,20%	2024	Rapport sur les indicateurs MH/A	90,47%	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	Ciblage effectué par le MH/A
	Taux d'accès théorique à l'eau potable en milieu rural	%	49,69%	2024	Rapport sur les indicateurs MH/A	55,83%	58,02%	60,21%	62,40%	64,59%	Ciblage effectué par le MH/A
	Taux des Communes Urbaines/ Villes ayant un plan de gestion des déchets (PGD)	%	4%	2024	Rapport sur les indicateurs MHA/E	18%	20%	22%	25%	27%	Ciblage effectué par le MH/A
	Taux de valorisation des déchets ménagers	%	0%	2020	Rapport MELCD	30%	40%	40%	40%	40%	Ciblage effectué par le MHA/E
	Proportion des centres urbains disposant d'un outil de planification	%	43,90%	2022	MU/L, Rapport Annuel de Performance 2022	62,70%	66,80%	66,84%	66,88%	66,92%	Ciblage effectué par le MU/L

Résultats	Indicateurs de résultats	Unité	Référence		Source de données	Valeurs cibles					Observations
			Valeur	Année		2025	2026	2027	2028	2029	
	urbaine (SDAU, PUR, CDU, SDEP)										
	Taux de réalisation de logements sociaux	%	11,05%	2023	MU/H RAP	50%	60%	65%	68%	70%	Ciblage effectué par le MU/H